

R180

275C

R 180

LE VICE-AMIRAL
BARON
DE LA RONCIÈRE-LE NOURY

NOTICE BIOGRAPHIQUE

PAR

M. ALFRED DE JANCIGNY
ANCIEN PRÉFET



EVREUX
IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

1881

(Ne se vend pas.)



LE VICE-AMIRAL

BARON

DE LA RONCIÈRE - LE NOURY



ARCHIVES
DE LA
GUADELOUPE

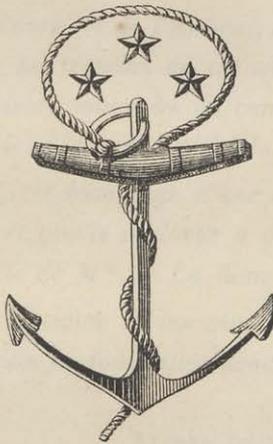
LE VICE-AMIRAL
BARON
DE LA RONCIÈRE-LE NOURY

NOTICE BIOGRAPHIQUE

PAR

M. ALFRED DE JANCIGNY

ANCIEN PRÉFET



ÉVREUX

IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

—
1881

(Ne se vend pas.)

NUMÉRO D'ENTRÉE : 12539

LE VICE-AMIRAL

BARON DE LA RONCIÈRE-LE NOURY

I

Sur le côté Est de l'arc de triomphe de l'Étoile on lit : général comte Clément de La Roncière; sur le côté Ouest : général baron Le Noury. Fils du premier, fils adoptif du second, c'est escorté de ces deux gloires nationales, que s'offre au jugement de l'histoire dont le livre vient de s'ouvrir pour lui, le vice-amiral baron de La Roncière-Le Noury.

Le général de division Clément de La Roncière entra au service en 1793. Blessé d'un coup de feu à La Trebbia, il fut fait colonel sur le champ de bataille. Général de brigade à Eckmühl, il s'empara de douze canons et de deux drapeaux autrichiens, et fit prisonniers deux bataillons hongrois. En échange, il recevait un coup de feu qui lui cassait un bras et onze coups de sabre dont le dernier fendait, sur sa poitrine, la

croix d'officier de la Légion d'honneur. Ce fait d'armes, resté légendaire dans l'armée, plaçait La Roncière au rang des héros dans un temps où tous étaient des braves : quinze jours après, le général de brigade recevait sa troisième étoile.

Divisionnaire à trente-six ans, le général de La Roncière qui avait dû subir l'amputation du bras, prenait le commandement de l'Ecole de cavalerie de Saint-Germain-en-Laye et était appelé, trois ans plus tard, au commandement de la 27^e division militaire à Turin. Retraité en 1815, puis rétabli dans le cadre d'activité après 1830, il fut inspecteur général de cavalerie jusqu'en 1839, époque où il prit place définitivement dans la section de réserve. Il se retira près de Louviers, dans le riant village d'Incarville, encore tout rempli de sa mémoire. C'est là qu'il mourut le 28 juillet 1854, portant allègrement le poids de ses quatre-vingt-un ans, de ses soixante ans de services et de ses treize blessures. L'amiral, retenu alors devant les remparts de Sébastopol, ne put recevoir le dernier soupir de son père; les mains pieuses de la comtesse de La Roncière, sa femme, de sa fille et de sa belle-fille, lui fermèrent les yeux.

Baron, puis comte de l'empire, grand officier de la Légion d'honneur, le glorieux mutilé d'Eckmühl avait pris, pour armes parlantes, un bras tenant une épée avec cette devise : *Pro patria adhuc alterum*. Ce blason, c'était avec l'honneur de sa vie et l'exemple de ses vertus, tout l'héritage du vieux soldat.

Henri Marie Le Noury, seigneur de Cracouville, la

Charmoye, la Grignardière et autres lieux, était né en 1771. Plus âgé de six ans que le général de La Roncière qui devint son frère par l'alliance, après avoir été son compagnon d'armes, il le précéda dans la carrière militaire où il entra comme élève à l'école de Pont-à-Mousson, en 1787; il choisit l'arme de l'artillerie qu'il ne quitta jamais. Ses états de services sont splendides; on le voit sur tous les champs de bataille de la République et de l'Empire, depuis 1793, à l'armée du Nord, jusqu'à la campagne de Belgique, en 1815. Il fut promu général de brigade en Espagne, le 23 mars 1809, et commanda, en second, l'année suivante, l'artillerie de l'armée de Catalogne. Il était général de division et commandeur de la légion d'honneur en 1814.

Le général Le Noury sut toujours se rendre utile à son pays, quel que fût son régime ou son drapeau; sa grande passion, c'était la France et la gloire de ses armes. Aussi, tantôt comme inspecteur général, tantôt comme membre du comité d'artillerie qu'il présida longtemps, il servit jusqu'en 1837, époque de sa mise en non-activité. Il était baron de l'Empire depuis 1808 et grand-officier de la légion d'honneur, depuis 1821.

Il mourut, le 25 septembre 1839, dans sa terre bien aimée de Cracouville, près d'Evreux; sa retraite y était embellie par le commerce des lettres et de quelques amis choisis. Il avait survécu à deux frères, les colonels Alexandre et Amédée Le Noury, dont le premier fut tué au champ d'honneur pendant la campagne de France.

II

Turin était, en 1813, le chef-lieu du département du Pô. Le général de La Roncière y commandait la division militaire dont le siège était au palais des Souverains. C'est sur les marches du grand escalier de ce palais, que la comtesse de La Roncière, surprise par les douleurs, pendant une promenade en voiture, mit au monde, le 31 octobre, son fils unique, Camille-Adalbert-Marie. Le général emprunta la pelisse de l'un des cavaliers de son poste d'honneur pour envelopper le nouveau-né qu'il serra sur son cœur du seul bras que l'ennemi lui eût laissé; l'enfant reçut ainsi l'uniforme militaire avec le premier baiser paternel. D'après une tradition de famille, la comtesse de La Roncière, dont le courage et la joie dominaient les souffrances, s'écria, en s'adressant à l'escorte groupée sous le péristyle : « Mes amis, c'est un garçon! ce sera un brave! » Dans la bouche de la femme d'un La Roncière, de la sœur d'un Le Noury, ce langage est aussi vraisemblable que la prédiction de la mère devait être vraie.

Cependant les présages sinistres, avant-coureurs de la chute des empires, se succédaient avec une foudroyante rapidité. Celui qui avait étendu la domination de la France de Rome à Lubeck, allait devenir le

monarque de l'île d'Elbe. Trois jours après l'embarquement de Napoléon, le général était mis en non-activité. Sa constance, au milieu de l'écroulement de tout ce qu'il avait aimé, égala sa valeur ; il s'installa à Treilles, petit village près de Montargis, dans une modeste propriété qu'il se mit courageusement à faire valoir.

Le jeune de La Roncière entra à l'École navale le 16 octobre 1829 et prit place sur le vaisseau l'*Orion*, en rade de Brest, comme aspirant de deuxième classe. De 1830 à 1833, il fit ses premières campagnes à bord des frégates l'*Hermione* et la *Vestale*, puis sur la corvette l'*Orythie*, au Brésil et dans l'Océan Pacifique. Enseigne le 6 janvier 1834, il fut embarqué successivement sur les vaisseaux la *Ville de Marseille* et le *Montebello*. Dans la période de 1838 à 1840, il remplit les fonctions de second à bord du brick la *Cigogne*, en station sur la côte méridionale d'Espagne. En 1840, il revenait, comme aide-de-camp du contre-amiral de La Susse, sur le *Montebello*. Ce navire faisait partie de la magnifique escadre du Levant que commandait le vice-amiral Lalande et qui, tandis que les bruits de guerre ébranlaient l'Europe, au réveil de l'éternelle question d'Orient, se préparait avec enthousiasme, à faire dominer le pavillon français sur la Méditerranée. La guerre n'éclata pas, on le sait ; mais cette escadre, commandée par d'admirables officiers, en contact avec toutes les grandes marines européennes, fut une grande école, et M. de La Roncière profita si bien de ses leçons qu'il put, à sa rentrée en France, publier un

livre d'études comparatives sur les flottes anglaise et française : cet ouvrage est consulté encore avec fruit par les hommes spéciaux, malgré les changements survenus dans les deux marines¹.

Au retour de l'escadre à Toulon, l'amiral de La Susse avait pris, à bord de l'*Inflexible*, le commandement de la station du Levant et avait emmené avec lui M. de La Roncière qui devait plus tard occuper à son tour ce poste élevé. Nommé lieutenant de vaisseau et promu chevalier de la Légion d'honneur en 1843, il reçut une mission en Angleterre, puis le commandement du cutter le *Renard*, pour la protection de la pêche côtière dans les parages de Granville. Ce commandement, le premier de M. de La Roncière, exerça une heureuse influence sur son éducation nautique et il se plaisait à le rappeler dans les situations les plus élevées de sa carrière. A la suite d'une seconde mission en Angleterre, il prit, en juin 1847, le commandement de l'avisoin à vapeur la *Vedette*, destiné à stationner dans le Bosphore.

Cette situation qui exigeait, avec l'habileté du marin le tact de l'homme politique, était une rude épreuve pour un officier de trente-quatre ans ; elle ne servit qu'à mettre en lumière les rares qualités de M. de La Roncière. Admirablement secondé par la grâce et la distinction d'esprit de la jeune baronne qui avait pu l'accompagner, il sut se créer avec notre ambassadeur,

¹ *Considérations sur les navires à voiles et à vapeur de France et d'Angleterre* (Paris, 1844).

M. de Bourqueney, comme avec le corps diplomatique tout entier, les relations les meilleures et, par conséquent, les plus utiles à son pays. M. de La Roncière eut aussi plus d'une occasion de donner, sur les rives du Bosphore, des preuves de cette intrépidité froide qui se rend presque maîtresse des évènements parce qu'elle est toujours maîtresse d'elle-même. Le commandant de la *Vedette*, à la tête de son équipage, fut toujours le premier au feu dans ces fréquents incendies qui sévissaient surtout à cette époque où Constantinople et Péra, la ville des Européens, étaient entièrement construites en bois. Le Sultan témoigna sa bienveillance particulière à M. de La Roncière en lui remettant les insignes de l'ordre le plus estimé de son Empire, honorant et remerciant ainsi, non seulement le vaillant lieutenant de vaisseau, mais, avec lui et en lui, les braves gens qu'il commandait.

La révolution de février avait trouvé M. de La Roncière à Constantinople, et ce fut au mois de mai 1849 seulement qu'il reçut l'ordre de rentrer en France. Il partit, laissant en Orient des souvenirs chers à tous ceux qui l'avaient connu et bien précieux pour lui, car il les a toujours retrouvés et ils ont singulièrement facilité l'exécution et assuré le succès des grandes choses qu'il lui était réservé d'accomplir. Ses rapports reçurent au ministère le plus flatteur des éloges, puisqu'ils eurent la bonne fortune d'être écoutés et de servir de base à la ligne de conduite que la France suivit alors dans ses relations avec la Sublime-Porte.

A son retour, M. de La Roncière fut nommé rap-

porteur de la commission chargée de réviser l'ordonnance de 1827 sur le service à la mer. C'est du travail de cette commission, coordonné et mis en relief par la plume élégante et précise de son rapporteur, qu'est sorti le Décret du 15 août 1851, qui est, aujourd'hui encore, notre code maritime.

A la fin de cette même année, M. de La Roncière publie, au sujet d'une enquête prescrite par l'Assemblée nationale sur la marine française, un travail important. L'auteur s'y livre aux études comparatives les plus intéressantes sur les marines européennes ; il démontre l'inanité de la plupart des griefs articulés à la tribune, tout en signalant les critiques fondées auxquelles donnaient lieu certains points de notre organisation maritime. Cet ouvrage fut très remarqué, et il devait l'être, parce qu'il portait les marques irrécusables d'une profonde connaissance du métier et, chose plus rare encore, le caractère de l'indépendance et de l'impartialité¹.

Le grade de capitaine de frégate fut, en 1851, la légitime, pour ne pas dire la tardive récompense, de M. de La Roncière qui comptait alors vingt-deux ans de services effectifs. Il fut nommé, quelques mois plus tard, aide de camp du ministre de la marine, le marquis de Chasseloup-Laubat, dont il devait bientôt devenir l'ami et le premier auxiliaire.

¹ *La Marine et l'Enquête parlementaire*, par M. de La Roncière-Le Noury (*Revue des Deux-Mondes* du 15 décembre 1849).

III

Dès les premiers symptômes de la guerre de Crimée, M. de La Roncière prenait le commandement de la corvette à vapeur le *Roland* et se rendait dans la mer Noire. Pendant toute cette campagne, il fit preuve d'une surprenante activité et de la plus heureuse initiative.

Chargé de conduire le long de la côte de Crimée les officiers généraux qui devaient désigner le point le plus favorable au débarquement des troupes, il remplit cette mission difficile avec un bonheur qu'égalait seuls son audace et son sang-froid. Un jour, son second vient lui apprendre que, par suite du soudage d'une pièce importante, la machine ne fonctionne plus; le *Roland* est à portée de pistolet du feu de l'ennemi; il peut, comme une masse inerte, être jeté à terre d'un instant à l'autre. Le commandant donne ses ordres, à voix basse, et reprend tranquillement la conversation interrompue. Aucun de ses interlocuteurs, parmi lesquels se trouvait le plus glorieux et le plus aimé de nos maréchaux, ne se douta du danger. Plus tard, c'est M. de La Roncière qui après avoir concouru au transport de l'armée, explore, dans son canot, les embouchures du fleuve et indique le gué par où devait passer

la division Bosquet dont le mouvement décida de la journée de l'Alma.

Lorsque le siège de Sébastopol est résolu, le *Roland* cherche le meilleur lieu d'abri pour la flotte, de ravitaillement et de communications avec l'armée; M. de La Roncière trouve la baie de Kamiesh, et, malgré des résistances que l'on devait croire invincibles, la fait adopter à force d'insistance et de volonté. Or, c'est à la baie de Kamiesh que nous devons de pouvoir passer l'hiver en Crimée, de maintenir le siège de Sébastopol, de réussir, en un mot, dans notre grande et difficile entreprise. On avait proposé, et à juste titre, d'appeler Kamiesh « Baie du *Roland* ». L'armée entière remplaça cette dénomination qui ne prévalut pas, par celle non moins significative de « Baie de la Providence ».

Seul, peut-être, de tous les bâtiments de la flotte, le *Roland* se vit préservé du choléra, et cette heureuse circonstance s'explique par les occupations continuelles que l'activité du commandant imposait à son équipage, ainsi que par ses soins intelligents et assidus. M. de La Roncière rapatria cependant un grand nombre de soldats turcs atteints par le fléau; il les entourait des attentions les plus touchantes, et les mots de consolation qu'il leur adressait dans leur langue nationale, arrachaient à ces pauvres malades des larmes de reconnaissance.

Le *Roland* qui, outre ses services spéciaux, prenait part aux opérations générales de la flotte et au bombardement de Sébastopol, conquit, en Crimée, une réputation aussi glorieuse que méritée; elle fut sanc-

tionnée par l'élévation de son commandant au grade de capitaine de vaisseau; M. de La Roncière fut, de plus, appelé à siéger au sein du Conseil d'Amirauté.

L'année suivante, M. de La Roncière recevait le commandement de la *Reine Hortense*, pour faire un voyage d'exploration sur les côtes d'Islande et du Groënland. Il avait l'honneur de voir monter à son bord S. A. I. le prince Napoléon, qui connaissait déjà ses talents de marin et qui allait avoir à les apprécier dans les circonstances les plus délicates d'une navigation tout exceptionnelle. En moins de quatre mois, la *Reine Hortense* parcourait, presque constamment au milieu des glaces, près de treize mille milles marins, visitait l'Ecosse, le Groënland, l'Islande, l'île de Jean Moyen, la Norwège, le Danemark, les côtes de Prusse et de Hollande, et rentrait en France sans avoir éprouvé la plus légère avarie.

On n'a peut-être jamais assez remarqué ce qu'il a fallu de calcul et de prudence dans les combinaisons, de décision et de hardiesse dans l'exécution, pour mener à bonne fin une telle campagne au milieu des glaces polaires si dures et aux arêtes si tranchantes, avec un navire dont la coque en fer avait tant à redouter non seulement de leurs assauts, mais encore de leurs plus légères caresses. Sans jamais rien sacrifier de ses projets, le commandant de la *Reine Hortense* manœuvra si habilement que le contact redoutable de ces masses flottantes put être sans cesse évité dans des parages où on les rencontrait toujours. Le savant, l'homme du monde spirituel et aimable, se révélaient

chaque jour en lui, en même temps que le marin consommé. « Le jeune capitaine de vaisseau, » dit une correspondance du temps, « a émerveillé ses compagnons de voyage par l'étendue de ses connaissances, la variété de ses aptitudes, la vivacité de son esprit et la distinction de ses manières. »

IV

C'est par cette rude et délicate navigation que M. de La Roncière préluait à la campagne des côtes de Terre-Neuve qu'il allait diriger en chef. Il venait à peine d'être nommé au commandement du vaisseau à vapeur l'*Eylau* quand il fut chargé de cette importante mission.

Le *Gassendi*, sur lequel il arbora son guidon de chef de division, appareilla de Brest dans les derniers jours du mois d'avril 1858 et arriva, le 26 mai, sur la rade de Saint-Pierre.

Dans ces parages disgraciés, le mois de mai n'est pas le mois des fleurs, et c'est par des bourrasques de neige alternant avec des journées de brume, que le *Gassendi* fut accueilli sur cette côte, à l'aspect désolé, alors que, quinze jours auparavant, il avait quitté les jardins émaillés de Cadix et le soleil déjà chaud de l'Andalousie. A peine ravitaillé, il partit pour Sidney afin d'y renouveler sa provision de charbon et, de

là, pour commencer par la côte ouest de l'île de Terre-Neuve, dans le golfe Saint-Laurent, l'inspection de nos pêcheries.

Les stipulations des traités qui donnent à la France le droit de pêche sur les côtes de Terre-Neuve, soulèvent dans la pratique de graves et nombreuses difficultés entre nos nationaux et les habitants de l'île; aussi le commandement de la division de Terre-Neuve passe à juste titre, pour l'un des plus délicats à exercer. Le représentant de la France se trouve, là, en présence de droits positifs que son devoir est de faire respecter et de prétentions incessantes qui naissent des exigences mêmes de la vie, et que l'humanité ne peut complètement méconnaître. Pour surmonter ces difficultés, le commandant de La Roncière possédait, à un haut degré, l'ensemble des qualités nécessaires, et il sut en faire un si heureux usage que jamais le plus léger conflit ne survint, soit avec les sujets anglais, soit avec les autorités britanniques, pendant toute la durée de la campagne.

Pour remplir sa mission de surveillance et de protection, le chef de la division de Terre-Neuve ne doit craindre ni les dangers de la côte, ni les mauvais temps, ni les brumes si fréquentes dans ces parages. Le commandant de La Roncière, toujours heureux parce qu'il était toujours habile, étonna les vétérans de la navigation de Terre-Neuve qui servaient sous ses ordres, par une sûreté de coup d'œil, une hardiesse d'entreprises et une activité, dont on n'avait jamais vu d'exemple. Il étudiait, avec un soin minutieux, les

obstacles qu'il avait devant lui; il les affrontait ensuite avec une résolution incomparable. De même, une fois qu'il avait éprouvé ses officiers, il leur témoignait sa confiance par des actes qui semblaient téméraires aux plus hardis. C'est ainsi qu'on le vit pénétrer, pour la première fois, dans un hâvre où la moindre faute pouvait perdre ses navires. Debout sur sa passerelle, sans règle ni compas, n'ayant d'autre guide que le plan dressé par un capitaine qui le suivait à la remorque, il dirigea les manœuvres, sans même consulter l'auteur du plan qu'il fit appeler, seulement après le mouillage, pour le féliciter « de son excellent travail ». On pourrait citer de lui une foule de traits du même genre.

Ce fut pendant une des courtes relâches à Sidney, où la division allait se ravitailler, que l'on apprit le succès de la pose du câble télégraphique reliant Valentia avec le cap Rose et la colonie du cap Breton. L'un des premiers télégrammes transmis par cette voie si surprenante alors, fut adressé à l'Empereur par M. de La Roncière.

Le 1^{er} octobre 1858, le *Gassendi* appareilla de Saint-Pierre pour rejoindre Brest où il arriva le 17.

Le commandant de La Roncière devait, selon l'usage, recommencer la campagne de Terre-Neuve au printemps suivant; mais des devoirs plus importants et de plus hautes destinées l'attendaient. Ses mérites comme négociateur, ses connaissances étendues, l'élévation de son caractère, avaient attiré déjà l'attention de son souverain. Il fut chargé auprès de l'Empe-

reur Alexandre d'une mission diplomatique qui exigea deux voyages à Saint-Pétersbourg ; la finesse de son esprit et l'autorité de sa parole lui permirent de s'en acquitter avec un entier succès.

Cette mission se rattachait aux graves évènements qui se préparaient en Italie. Dès que la guerre avec l'Autriche fut résolue, le port de Toulon reçut l'ordre d'armer une flotille de canonnières destinée à opérer dans l'Adriatique et spécialement contre les défenses de Venise : ce fut le capitaine de vaisseau de La Roncière qui en eut le commandement en chef. Il devait se placer sous les ordres de l'amiral Bouët-Willaumez qui commandait la flotte de siège et, l'un et l'autre, sous le commandement général de l'amiral Romain-Desfossés. Toute la flotte fut bientôt réunie dans la baie d'Antivari et, de là, se rendit sur la rade de Lossini pour attendre l'ordre de marcher en avant. L'objectif immédiat était Venise ou plutôt Chioggia, devant lesquelles la division navale du contre-amiral Jurien de la Gravière tenait le blocus depuis le commencement des hostilités. Tout était prêt pour l'attaque et la flotille de canonnières allait prendre, avec les batteries flottantes, son poste d'honneur, quand arriva la nouvelle de l'armistice qui suivit la bataille de Solférino et des préliminaires de la paix de Villafranca. L'escadre reçut, le lendemain, l'ordre de rentrer à Lossini, puis à Toulon où les canonnières furent désarmées, sans avoir eu l'occasion de se servir de leur grosse artillerie et d'utiliser l'élan de leurs équipages.

V

Ce fut, pour la flotte française, une cruelle déception de se voir forcée de quitter les côtes d'Illyrie, à la veille d'écrire une page glorieuse de plus dans nos annales maritimes. Le commandant des canonnières n'en fut pas le moins affecté; mais cet incident ne devait pas enchaîner longtemps son ardeur. Le commandement de la division du Levant ne tarda pas à devenir vacant et, bien qu'il fût presque toujours l'apanage d'un officier général, il fut attribué cette fois à M. de La Roncière, qui plaça son guidon de commandement sur la frégate la *Zénobie* et partit de Rochefort le 16 décembre 1859, pour le détroit de Gibraltar et le port du Pirée.

Le commandant de La Roncière se retrouvait sur un théâtre qui n'avait rien de nouveau pour l'ex-aide-de-camp de l'amiral de La Susse dans la station du Levant, pour l'ancien capitaine de la *Vedette* à Constantinople. Si les parages où il allait naviguer étaient bien connus du marin, les traditions de notre politique et des intérêts français en Orient n'avaient plus de secrets pour le diplomate. Il devait aussi rencontrer là, dans les plus importantes situations, plusieurs de ceux qui l'avaient connu, sans que l'absence eût affaibli des souvenirs ou interrompu des relations sans

cesse entretenues par la correspondance. C'était, en effet, une des qualités, on pourrait presque dire une des vertus, de M. de La Roncière, de ne jamais oublier ses amis et de trouver, au milieu des occupations les plus absorbantes, le temps de leur écrire une de ces lettres où il avait le don d'être aimable et de dire beaucoup de choses en peu de mots. Aussi l'accueil fait au nouveau chef de la station sur tous les points de la vaste étendue de côtes qu'il avait à surveiller, à protéger au besoin, ne pouvait être et ne fut que plein de distinction et de déférence. M. de La Roncière regagnait, et au delà, par le prestige calme et puissant qui se dégageait de sa personne, celui qui pouvait lui manquer encore du côté du grade. A la cour du roi de Grèce, à Smyrne, à Beyrouth, à Alexandrie, le simple capitaine de vaisseau était reçu comme le représentant de la France et prenait, sans effort de sa part, sans contestation de la part des autres, le rang auquel lui donnaient droit ses éminents services et ses grandes manières.

Cette position si large et si haute que se fit, dès le début, M. de La Roncière, favorisait singulièrement la solution des affaires; elle répandait, en outre, sur sa vie comme sur celle de ses subordonnés dont il faisait ses amis, un charme inexprimable et de précieuses facilités pour l'exécution de toutes choses. Qu'il s'agît d'une excursion aux ruines d'Eleusis, d'une visite aux carrières de marbre du Penthélique ou à la plaine de Marathon, d'une descente dans la grotte d'Antiparos, d'un pèlerinage aux couvents du Liban, à Jérusalem,

à Bethléem ou au monastère du Mont-Carmel, d'un voyage d'Alexandrie au Caire ou à Suez, les obstacles s'abaissaient, les portes s'ouvraient devant M. de La Roncière; tout allait comme de soi, et il fallait réfléchir pour avoir la perception nette du bon vouloir qui avait prévu et aplani les difficultés. On n'emportait ainsi, de la visite à ces lieux célèbres, que l'émotion propre aux sentiments que chacun d'eux devait inspirer, sans éprouver jamais le trouble importun des préoccupations matérielles qui suffit souvent pour altérer les meilleurs souvenirs.

Au milieu de cette existence si belle et si utile à la fois, sous le doux et splendide azur du ciel de la Syrie, éclatèrent les scènes tragiques qui devaient désoler le Liban. Le fanatisme des uns, la politique basement égoïste des autres, avivaient dès longtemps les haines séculaires et fomentaient la guerre civile : aussi, Musulmans et Druses se trouvèrent-ils, à la même heure, debout pour le meurtre et l'incendie. Les ruines fumantes de Djezzinn, de Rechaya, de Hasbaya, de Deir-el-Kamar, de Zaleh, couvrant vingt mille cadavres; deux cent mille chrétiens de toutes les communions errant sans asile, sans vêtements, sans pain : telle se posa la question de Syrie devant l'Europe épouvantée.

Ce fut pendant la semaine de la Pentecôte, le 27 mai 1860, que les flammes s'allumèrent et que le sang coula pour la première fois. M. de La Roncière accourut devant Beyrouth avec la *Zénobie* et les autres bâtiments de la station. Sans son courage et sa

présence d'esprit, l'émeute terrible qui éclata le 20 juin, dans les rues de la ville, se serait terminée par le massacre général des chrétiens. Mais M. de La Roncière tenait l'épée de la France et elle était en bonnes mains; il l'étendit entre les bourreaux et les victimes. Sa protection couvrait jour et nuit les fugitifs qui venaient chercher l'abri de son pavillon; sa bourse était ouverte aux malheureux; en un mot, son intrépidité et son cœur l'élevèrent, pendant de longues semaines, à la hauteur de ses responsabilités redoutables. A chaque ligne, les documents authentiques du temps citent le nom de La Roncière pour l'exalter et le bénir. C'est M. Lenormant qui écrit de Beyrouth, le 1^{er} juillet : « Il y a ici quelqu'un qui nous donne
« brillamment l'exemple : c'est M. de La Roncière-Le
« Noury, le commandant de nos forces navales. Il est
« impossible de soutenir plus dignement qu'il ne le
« fait l'honneur du drapeau français. Énergique et
« calme, humain, généreux, charitable, il est, au fond,
« ici l'homme de la situation, celui que les Turcs crai-
« gnent et honorent le plus. » C'est Monseigneur de Lavigerie, alors directeur de l'œuvre des Écoles d'Orient, qui s'écrie : « Honneur à ce brave et géné-
« reux commandant de La Roncière-Le Noury qui,
« résumant en lui tous les instincts bienfaisants de
« notre marine, a réussi par d'admirables efforts, à
« prévenir tant de désastres et à réparer tant de
« maux ! » La plume pourrait-elle ajouter quelque chose à des accents si émus, à des témoignages si autorisés ?

Dès son arrivée devant Beyrouth, le commandant de la station avait télégraphié au gouvernement, et c'est au reçu de sa dépêche que fut décidé l'envoi sur la côte de Syrie d'une division de l'escadre de la Méditerranée et d'un corps expéditionnaire de six mille hommes. L'arrivée de ces forces rendait inutile la présence de la *Zénobie*, et M. de La Roncière partit pour la côte de Palestine, rentrant ainsi dans l'exercice de son commandement général en Orient, que les circonstances l'avaient amené à concentrer un instant en Syrie.

VI

La tragédie du Liban avait jeté un voile funèbre sur l'Orient et réveillé des rivalités internationales qui devaient se manifester plus tard, et d'une si cruelle façon pour nous, sur le continent européen. Aussi ce fut sans regret que M. de La Roncière rentra en France où l'attendait le poste de chef d'état-major et de directeur des mouvements de la flotte au ministère de la marine. Son influence sur l'organisation de nos forces navales pendant cette période qui s'étendit de 1861 à 1865, a laissé des traces profondes.

Il dirigea la création du service des bâtiments en réserve devenu indispensable par suite de la transformation de la flotte et qui, tel qu'il l'avait conçu, assure encore aujourd'hui l'entretien et la disponibilité des

bâtiments de guerre, en épargnant les frais d'armement.

Il prit la part la plus active à l'établissement de notre domination en Cochinchine, à la fondation de cette colonie et à son maintien contre les timides avis qui conseillaient de l'abandonner.

Il fit face aux incidents subits de la guerre du Mexique en équipant, plus promptement que les troupes ne se préparèrent elles-mêmes, les navires destinés à les transporter, imprimant ainsi à l'institution de la Réserve dont il était l'auteur, la consécration de l'expérience. Et c'est avec juste raison qu'un ancien ministre de la marine a pu dire : « Le transport d'une armée de quarante mille hommes, de France au Mexique, dans des conditions de prévoyance, de régularité et de sécurité admirables, comptera dans l'histoire navale contemporaine. »

Personne ne connaissait mieux que lui les besoins de la marine, les titres de tous les officiers ; personne n'a jamais poussé plus loin le désir de récompenser avec justice et impartialité. Depuis la guerre de Crimée, le personnel de la marine n'avait point connu de repos : ses forces allaient s'épuiser. M. de La Roncière fut l'inspirateur des mesures réparatrices qui mirent les cadres au niveau des obligations imposées par le service, et qui assurèrent aux marins de l'Inscription maritime de plus équitables compensations aux sacrifices qu'on exigeait d'eux. Les intérêts d'un personnel dont il savait les labeurs et le dévouement, le développement de notre organisation

navale dont il avait pénétré les imperfections et les lacunes, tels furent les deux principaux objets de sa sollicitude pendant sa longue collaboration au ministère du marquis de Chasseloup-Laubat dont il avait toute la confiance et toute l'amitié.

Travailleur infatigable, accablé d'audiences qu'il ne refusait à qui que ce fût, il trouvait le temps de suffire à tout en prenant sur sa vie privée les heures qui lui manquaient. Quand sa santé fléchissait sous l'effort, il ne voulait rien retrancher de ses audiences : « C'est la consolation des affligés, » disait-il, « et, pour « les autres, s'ils m'importunent quelquefois en me « parlant d'eux-mêmes, ils y mêlent souvent, à leur « insu, d'utiles informations qui ne me parviendraient « pas sans cela. »

M. de La Roncière avait été fait contre-amiral à la suite de sa campagne du Levant, le 4 mars 1861, c'est-à-dire après trente-deux ans de service effectif ; il avait quarante-huit ans.

VII

Le 1^{er} juillet 1865, l'amiral était appelé au commandement de la division cuirassée de Cherbourg ; il avait retenu près de lui comme chef d'état-major le capitaine de vaisseau, aujourd'hui contre-amiral Pierre, qui avait servi sous ses ordres à Terre-Neuve et qui,

au ministère de la marine, avait été pour lui le plus utile des collaborateurs, le plus dévoué et le plus sûr des amis. S'assurer le concours de capacités reconnues et éprouvées, c'était encore un des traits caractéristiques de M. de La Roncière qui avait coutume de dire : « Tout l'honneur de ce qui se fait de bien re-
« jaillit sur le chef; il faut s'entourer des meilleurs
« officiers que l'on connaît. » C'était la vérité toute simple; mais quel éloge délicat! et quel langage plus habile eût-il pu employer pour s'attacher davantage ses officiers?

L'amiral avait admis d'abord que chacun, à tous les degrés, devant connaître son métier, l'escadre n'était point une école de détails. Il voulait qu'elle fût, entre ses mains, une concentration de toute la puissance des forces développées par l'initiative individuelle et, de chaque incident, il savait faire jaillir des clartés et des ressources soudaines, suivant les occasions qu'il excellait à saisir; il ne traçait point de programmes, ne tenait pas de conseils; rien de convenu d'avance : ordres très brefs transmis par signaux. « C'est le langage de la guerre », disait-il, « il doit suffire à tout, « sans commentaires. » Et puis il marchait et il fallait le suivre. Ces trois années de commandement furent laborieusement remplies.

En 1865 : visites internationales entre les escadres française et anglaise, à Cherbourg et à Portsmouth; voyage à Madère, aux Canaries, en Portugal; retour à la baie de Quiberon qui fait connaître les ressources de cette localité comme station d'exercice pour les es-

cadres ; essais de tous genres sur les évolutions des cuirassés et leurs facultés de navigation à la voile ; essais comparatifs des batteries flottantes, détermination des limites de leurs qualités offensives et de leur emploi.

En 1866, on se livre aux expériences les plus intéressantes sur la résistance comparative des carènes en fer et en bois. L'escadre visite, dans leurs moindres détails, tous les ports accessibles de la côte occidentale de France et toutes les passes franchissables : le Four, le Toulinguet et le Raz de Sein, à l'entrée de Brest ; puis, indépendamment de Brest, Rochefort et Quiberon, les Glénans, près de Lorient, l'entrée de la Gironde, Concarneau, le Croisic, les Sables d'Olonne, le Verdon et, enfin, Biarritz où l'Empereur remit à M. de La Roncière sa propre plaque de grand-officier. C'est dans la baie de Quiberon qu'eurent lieu les premiers essais de canons de gros calibre mis en service sur les cuirassés, essais qui servirent de point de départ aux perfectionnements successifs qui ont permis depuis d'accroître encore ces calibres.

L'intérêt qui s'attachait aux expériences faites par l'escadre de Cherbourg avait attiré l'attention du monde militaire, de même que la hardiesse et la précision de ses manœuvres avaient frappé l'esprit des hommes du métier. « Jamais, » écrit un officier général de la marine, « jamais on ne vit d'escadre
« plus mobile. Le premier, l'amiral de La Ron-
« cière conduisit des navires de cette grandeur parmi
« les rochers des côtes de Bretagne, dans des ports
« ou des parages dont s'effrayait la routine et dont se

« jouait l'habileté de l'amiral qui montrait à ses capi-
« taines le néant de dangers imaginaires et les res-
« sources de leurs vaisseaux pour surmonter sans
« témérité les difficultés qui ne sont pas des obstacles
« absolus. » L'amiral disait souvent : « Il faut y
« accoutumer ses nerfs pendant la paix, pour utiliser
« sans émotion, en temps de guerre, ces difficultés de
« nos côtes si précieuses, alors, pour qui sait en profi-
« ter. » Ainsi l'on allait au devant de tous les inci-
dents pour les juger de près et en tirer le meilleur
parti possible. « Pendant cette campagne sur les côtes
« de Bretagne et de Normandie, » dit un autre officier
supérieur, « M. de La Roncière-Le Noury, jouant avec
« ses cuirassés, au milieu d'écueils et de dangers de
« toute sorte, toujours calme et toujours plus grand
« que les circonstances, conquit l'admiration de tous,
« en même temps que sa bonté lui valait l'affection
« unanime. »

L'amiral se plaisait au milieu de la respectueuse
confiance de cette escadre qu'il sentait vivre sous sa
main. Il recevait beaucoup, car on le recherchait au-
tant à bord de son vaisseau qu'au centre même de Pa-
ris. Cette popularité qui venait à lui le touchait d'au-
tant plus qu'il ne la courtoisait point : il l'accueillait
d'un extérieur toujours égal et avec cette affabilité digne
et réservée plus sympathique en lui que l'empresse-
ment chez d'autres natures. On le vit cependant, une
fois, s'animer d'une vive chaleur, ce fut en recevant à
son bord l'amiral Tégéthof après sa victoire de Lissa, et
en rendant à ce héros l'honneur qui lui était si bien dû.

Au milieu de l'hiver de 1867, l'escadre partit pour le Mexique afin de protéger le rapatriement du corps expéditionnaire. Dans ce rapide voyage, on ne s'arrêta, pour se ravitailler en charbon, qu'à Madère et à la Martinique; les opérations furent dirigées avec une ponctualité telle qu'aucune troupe n'eut à séjourner au port d'embarquement; plus de trente grands bâtiments de transport effectuèrent leur retour sans le plus léger accident. Tout fut terminé en moins d'un mois, et l'escadre ne quitta les eaux du Mexique qu'après le départ du dernier Français. Elle revint en Europe par Halifax et le nord de l'Atlantique encore parsemé de glaces, et vint attérir sur les Sorlingues par une brume épaisse, en se glissant entre les côtes d'Angleterre et les rochers qui hérissent ces parages sillonnés de courants rapides. Le problème de la possibilité de navigation des cuirassés dans l'Atlantique, par les temps les plus durs et les plus dangereux passages, était ainsi victorieusement résolu.

Pendant l'été, l'escadre visita en détail les côtes de la Manche, mouilla à Bréhat, Portrieux, Boulogne et, enfin, Saint-Malo dont le port avait jusque-là passé pour inaccessible à des bâtiments d'une telle dimension. Cette belle campagne valut à la division navale de Cherbourg le surnom légendaire d'*Escadre des Roches*.

L'amiral n'exerça pas de commandement à la mer pendant les deux années suivantes: ce ne fut pas pour lui un temps de repos, son activité n'en connaissait pas. Nommé vice-amiral le 4 mars 1868, à cinquante-cinq ans d'âge et après trente-neuf ans de services effectifs,

il participa jusqu'à la fin de 1869 aux grandes affaires de la Marine comme membre du Conseil d'Amirauté; il siégea aussi au Conseil des Travaux de la Marine, au Conseil de perfectionnement de l'Ecole polytechnique, au Bureau des longitudes, et présida la commission chargée de l'organisation du Yacht-Club de France.

Au moment où éclata la guerre de 1870, c'est à lui que fut confié le commandement de la flotte avec laquelle on espérait opérer, dans la Baltique, une diversion favorable. On ne se souvient que trop par suite de quelle succession de désastres cette entreprise dut être abandonnée. La fatalité enlevait, pour la seconde fois, à l'amiral l'occasion de conduire nos marins à une lutte qui ne pouvait sans doute pas conjurer nos malheurs, mais qui eût certainement été glorieuse pour nos armes; la Providence allait l'en dédommager en lui accordant un honneur plus grand encore: celui de défendre le cœur même de la patrie.

Le 5 septembre 1870, la multitude affolée de terreur et de colère qui remplissait les rues de Paris, s'ouvrait pour laisser passer la noble et sainte Princesse qui, après dix ans de séjour et de bienfaits parmi nous, prenait le chemin de l'exil. Toutes les têtes se découvrirent devant la fille des Rois appuyée au bras de l'amiral de La Roncière. La Princesse Clotilde était restée à Paris la dernière des siens: au milieu des souffrances qu'elle éprouvait, son cœur de mère était du moins exempt d'angoisses. Ses enfants étaient partis, confiés à la baronne de La Roncière, sa dame d'honneur depuis son arrivée en France, et la Princesse savait

qu'elle pouvait compter sur la courageuse tendresse de celle qu'elle honorait depuis si longtemps de son affection.

VIII

Le 7 août 1870, l'amiral Rigault de Genouilly sollicita et obtint pour la marine, la mission de défendre les forts de Paris. Cette mesure avait l'avantage de permettre au Département de la guerre d'employer de plus nombreuses troupes de toutes armes à la formation de l'armée active et de conserver, dans ces dernières, un nombre considérable d'artilleurs pour le service des batteries de campagne.

Six forts, ceux de Romainville, Noisy, Ivry, Bicêtre et Montrouge, ainsi que les batteries de Saint-Ouen et de Montmartre, furent, dans le principe, confiés exclusivement à la marine. En outre, une flotille composée de navires de divers modèles, fut destinée à opérer sur la Seine. Ces forces, comprenant un effectif de plus de douze mille hommes, une batterie de bombardiers, cinq batteries flottantes, neuf canonnières, six vedettes et un matériel considérable d'artillerie, furent divisées en huit secteurs dont chacun était commandé par un officier général de la marine, et les secteurs formèrent, à leur tour, deux subdivisions : la première, sous les ordres du contre-amiral Saisset dont le quartier général était au fort de Noisy; la deuxième sous les ordres

du contre-amiral Pothuau qui s'établit au fort de Bicêtre.

Le commandement en chef fut donné, le 8 août, au vice-amiral de La Roncière-Le Noury qui choisit pour chef d'état-major général le capitaine de vaisseau Le Normant de Kergrist, et pour chef de service administratif le commissaire de la marine Le Fraper.

Le 13 août, l'amiral régla le service des forts par un ordre général dont le premier article portait : « Les forts seront tenus comme des vaisseaux. » En vertu de cette prescription, les marins furent habitués, dès leur arrivée à Paris, à considérer le fort comme un vaisseau, à y observer le même règlement, à y suivre le même régime. On y employait le langage du bord; on y faisait partie de l'*équipage*; on ne pouvait en sortir sans demander la permission d'*aller à terre*; les parapets étaient les *bastings*, les embrâsures, les *sabords*. Le dimanche, c'étaient les mêmes distractions qu'à bord; outre les jeux gymnastiques et les assauts, triomphe des prévôts et des maîtres d'armes, le loto, ce whist des matelots en faisait le plus souvent les frais. La *marchande* venait tous les jours, comme à bord, à des heures prescrites, étaler aux yeux de l'équipage, des vêtements, des vivres et de menus objets de fantaisie, soigneusement contrôlés d'avance par le capitaine d'armes et l'officier en second. Tous les officiers, sans exception, étaient tenus d'habiter dans les forts et d'y tenir leur table; les permissions de sortie étaient des plus rares et ne pouvaient être accordées que jusqu'au coucher du soleil.

Ce n'était pas seulement dans les dénominations et dans les détails que l'amiral entendait établir une analogie complète entre le fort et le vaisseau : c'était encore et surtout, dans les actes les plus sérieux de la vie, dans l'accomplissement suprême du devoir militaire. La main qui avait réglé minutieusement l'emploi du temps, écrivait avec le même calme aux commandants des forts : « Vous aurez dans vos casemates qui
« renferment vos vivres de campagne quelques barils
« de poudre auxquels doivent aboutir les fils d'une pile
« électrique placée convenablement. C'est afin que si,
« dans un moment suprême, après avoir épuisé tous les
« moyens possibles de défense, après avoir perdu une
« grande partie de votre équipage, vous vous voyiez
« réduit à faire sauter le fort, vous puissiez en même
« temps détruire les approvisionnements utiles à
« l'ennemi. »

L'assimilation du fort au vaisseau était un trait de génie. Elle exerça une influence considérable sur le maintien de la discipline, ce grand facteur de la valeur des armées, dont le corps des marins donna l'exemple pendant toute la durée du siège. Il est du plus haut intérêt de lire dans le beau livre où l'amiral de La Roncière n'oublie personne, excepté lui, la série de déductions qui l'amènèrent à appliquer cette ingénieuse et puissante idée¹. Ce n'est pas seulement de l'histoire ; c'est un véritable monument élevé par l'amiral à cette marine si modeste dans la gloire, si

¹ *La Marine au siège de Paris.*

héroïque dans la souffrance, qu'il avait l'insigne honneur de commander. Tout serait à citer; voici seulement les dernières lignes de cette admirable page :

« ... Nos marins sentaient que, là où le doigt de
« la Providence laissait une empreinte si éclatante,
« l'oubli de Dieu, qu'eux n'oublient jamais, avait
« fait naître l'oubli du devoir et menaçait d'engendrer
« l'oubli de la patrie.

« ... Et c'est là, on peut le dire sans forfanterie,
« que l'on a pu voir ressortir la puissance des insti-
« tutions fondamentales de l'armée de mer. Porter
« sur ces institutions une main téméraire, sous pré-
« texte de réformes nécessaires, serait tenter une en-
« treprise bien périlleuse. C'est notre autonomie qui
« fait notre force, et c'est la différence de notre ori-
« gine, de nos habitudes, de notre langage même,
« qui constitue cette autonomie.

« Nos traditions sont simples d'ailleurs. Dans la
« marine, l'obéissance est passive. Le matelot ne dis-
« cute pas l'ordre de l'officier dans lequel il a une
« confiance absolue et qu'il sait n'agir que dans son
« intérêt. Son officier, c'est son tuteur. Insouciant,
« comme tout homme qui est souvent au danger, il
« sent qu'il a besoin d'être conduit, et sa docilité,
« pour l'exécution de tout travail, n'a d'égale que son
« abnégation, d'autant plus entière que le travail est
« plus périlleux. Il a l'instinct et l'orgueil du dévoue-
« ment. S'il reconnaît la supériorité de son chef, il
« sait en même temps son affection : c'est un trait

« caractéristique de la vie du marin que cet attachement réciproque des hommes et des officiers. Il prend sa source dans cette existence pour ainsi dire commune, au milieu d'un espace restreint où les qualités comme les défauts des uns et des autres ne tardent pas à paraître au grand jour, et engendrent une indulgence mutuelle. Les caractères se jaugent, alors, et les affinités se développent. »

« Dans l'enceinte étroite du fort, la vie commune a produit les mêmes effets que sur le vaisseau. Nos règlements placent constamment l'officier à côté du matelot; ils exigent de plus que tout le monde, à bord, soit continuellement occupé; il n'est pas une heure du jour ou de la nuit dont l'emploi ne soit fixé d'avance. Ces deux principes comptent parmi les éléments de notre puissance disciplinaire; nous ne pouvions manquer de les faire observer scrupuleusement dans les forts. »

Le 8 août, jour où l'amiral prit le commandement, les forts se trouvaient dans la situation réglementaire de l'état de paix et ne possédaient que leur armement de sûreté. Rien n'était installé pour soutenir une attaque, et les embrasures mêmes n'étaient pas prêtes.

En outre, la puissance des pièces destinées, depuis plusieurs années, à armer les forts, était complètement insuffisante. La période d'organisation exigeait donc une dépense d'activité qui semblait dépasser la mesure des forces humaines. Il fallut exécuter simultanément et au milieu d'un véritable chaos, tous les travaux, depuis la construction des poudrières jus-

qu'à l'établissement des abris. Le service des ingénieurs hydrographes, ceux des wagons blindés, des torpilles, des postes sémaphoriques, des télégraphes, des ballons, ces installations, et bien d'autres, pour la plupart nouvelles, très compliquées et très nécessaires, eurent lieu parallèlement à l'exécution des travaux proprement dits. L'artillerie, le train, l'administration, tout dut être constitué. Deux grandes armées et une artillerie formidable sortirent de ces efforts ; le 18 septembre, on était prêt.

IX

Au milieu de ces préparatifs, de cette ardeur qu'enflammait encore le dévouement au pays, plus aimé puisqu'il était plus malheureux, éclata la révolution du 4 septembre. La discipline des marins ne subit, dans cette épreuve, aucune atteinte, et l'amiral de La Roncière put écrire au contre-amiral Dompierre d'Hornoy, délégué au ministère de la marine : « Dans
« les circonstances graves que traverse la France, les
« officiers et marins détachés à Paris, demeurent ani-
« més du plus sincère patriotisme. Ayant l'honneur
« d'être à leur tête, je me porte garant que leur
« unique sentiment est celui d'un entier dévouement
« pour le salut de la patrie, et je suis fier d'avoir à
« leur en donner l'exemple. »

Le 18 septembre, à midi, les derniers fils télégraphiques étaient coupés et Paris se trouvait isolé du reste de la France. Le lendemain, au point du jour, les forts ouvraient le feu sur la cavalerie allemande qui se montrait en avant de Bondy. Du fort de Montrouge qui commence la série de ses exploits, l'amiral protège la retraite de la division Maudhuy, en couvrant de ses feux Bourg-la-Reine, Chevilly et Bagneux. Le soir même, l'ennemi occupe les hauteurs de Clamart, de Meudon et de Châtillon, qui sont les portes de la capitale.

A partir de ce moment, chaque heure voit un nouvel effort, chaque jour est marqué par un nouveau combat.

C'est l'attaque par le général Vinoy, des villages de Chevilly, l'Hay et Choisy qui sont pris et repris après une lutte acharnée où tombe, mortellement frappé, le brave Guilhem. L'amiral qui, la veille, a concerté cette attaque à Bicêtre, avec le ministre de la guerre et le gouverneur, est, de sa personne, au fort d'Ivry dont les projectiles foudroyent Choisy, pendant que Montrouge et Bicêtre bombardent l'Hay et Chevilly.

C'est la grande reconnaissance du plateau de Châtillon dirigée par l'amiral et par le général Vinoy, où les mobiles de la Côte d'Or et de l'Aube enlèvent Bagneux, pied à pied, maison par maison, et où l'héroïque commandant de Dampierre est tué à la tête de son bataillon.

C'est la première affaire du Bourget et de Drancy, où nos troupes se maintiennent pendant dix-huit heures sous le feu de soixante pièces d'artillerie et

sous le choc de vingt-cinq mille hommes. Le lendemain de cette affaire, on apprenait à Paris la nouvelle de la capitulation de Metz qui est suivie du rejet des propositions d'armistice. On entre, alors, dans une phase nouvelle où le péril va grandir, au dedans comme au dehors de l'enceinte. L'Hôtel-de-Ville est envahi ; la Commune apparaît : une émeute doublement criminelle éclate dans Paris. Les marins, comme l'armée, restent complètement étrangers au mouvement révolutionnaire ; tous sont animés du meilleur esprit. A l'extérieur, l'attaque redouble d'intensité, la défense d'énergie : l'heure des luttes suprêmes a sonné.

En raison de l'importance que prennent les opérations autour de Saint-Denis, les troupes qui y sont réunies sont constituées en un corps d'armée dont l'amiral de La Roncière reçoit le commandement en chef. A cette occasion, le gouverneur de Paris publie l'ordre du jour suivant : « La garnison et le fort de « Saint-Denis vont être réunis au commandement du « vice-amiral commandant en chef les divisions de « marins qui ont fait, dans la défense de Paris, des « preuves éclatantes. Le gouverneur est convaincu « que, sous un chef dont les services et l'expérience « ont une telle autorité, le corps d'armée de Saint- « Denis reprendra l'attitude qu'il avait eue jusqu'à ces « derniers temps. » Ces derniers mots étaient une allusion à de regrettables écarts de discipline.

L'amiral conservait donc son ancien commandement, et, avec celui qui lui était conféré à nouveau, réunissait sous ses ordres 48,000 hommes et plus de

800 pièces d'artillerie. L'immense responsabilité que lui imposaient un tel effectif et l'étendue des positions qu'il avait à garder, l'éloigna forcément des travaux du Comité de défense où il avait siégé jusqu'alors. L'amiral commandait, en effet : le front nord, avec les forts de la Briche, de la Double-Couronne et de l'est ; le front sud, avec les forts d'Ivry, Bicêtre et Montrouge ; le front est, enfin, avec les forts de Romainville, Noisy et Rosny. Le 12 novembre, il prenait possession de son commandement, et installait son quartier général à la sous-préfecture de Saint-Denis.

Les événements d'octobre avaient eu leur contre-coup dans cette ville industrielle de 30,000 âmes, et elle était en pleine effervescence. Le premier soin de l'amiral fut de calmer les esprits. Il portait en lui une telle puissance de sérénité et d'énergie que, dès le début, son action fut décisive sur les troupes et sur la population. Admirablement informé, il trouvait des ressources pour toutes les difficultés et opposait aux incidents les plus imprévus son inaltérable sang-froid ; l'égalité de son caractère ne se démentait jamais. Sûr des vaillants auxiliaires dont il s'était entouré, il leur donnait sa confiance entière et couvrait toujours leurs actes de son autorité : aussi ses officiers l'adoraient et étaient prêts à pousser pour lui le dévouement jusqu'au sacrifice.

plan arrêté entre le gouvernement et l'amiral consistait à opérer une puissante diversion qui favorisât le grand mouvement du général Ducrot. L'opération est rigoureusement limitée à l'élevage du village d'Épinay, que l'on ne peut d'ailleurs songer à reconquérir, puisqu'il est placé sous le feu des batteries.

X
Pendant que l'amiral rétablissait la discipline autour de lui et donnait à la défense une organisation vigoureuse, un rayon de soleil vint luire sur le théâtre de nos revers. Le 14 novembre, on apprenait la victoire de d'Aurelles de Paladine, à Coulmiers. Soudain, avec la mobilité d'impression et la merveilleuse facilité d'oublier que possède ce pays, les plus tristes souvenirs s'effacent, la confiance excessive succède à l'excessif découragement, et la population fixe déjà l'heure à laquelle les armées de Paris et de la Loire vont se donner la main. Les chefs militaires, étrangers au désespoir comme aux illusions, ne partagent pas ces alternatives énervantes. Cependant, comme il est impossible de prévoir les fautes qui vont enlever à la France les fruits de la bataille de Coulmiers, tout semble provoquer une tentative importante de la part des assiégés. Cette tentative est décidée, et les dispositions en sont prises dans le plus grand secret. Ce simple récit ne comporte pas la description des efforts sublimes de la deuxième armée de Paris; il se borne à les saluer au passage, et relatara brièvement la participation prise par le corps d'armée de Saint-Denis aux opérations sur la Marne.

La glorieuse affaire, si connue sous le nom de combat d'Épinay, eut lieu le 30 novembre. Le

plan arrêté entre le gouverneur et l'amiral consiste à opérer une puissante diversion qui favorise le grand mouvement du général Ducrot. L'opération est rigoureusement limitée à l'enlèvement du village d'Épinay, que l'on ne peut d'ailleurs songer à conserver, puisqu'il est placé sous le feu des batteries ennemies et à proximité des nombreuses forces allemandes cantonnées à Saint-Gratien. On devra donc, aussitôt qu'on se sera emparé d'Épinay, prendre les meilleures dispositions pour l'évacuer, sans y être forcé par l'ennemi, afin de ne pas perdre l'effet moral d'un succès. Parallèlement à cette opération, un mouvement d'une autre nature doit avoir lieu dans la plaine, en avant d'Aubervilliers, dans le but d'occuper les forces ennemies sur ce point.

Toutes les dispositions de l'amiral sont prises ; il étend, pour ce jour-là, son commandement jusqu'au canal de l'Ourcq.

Dès le matin du 30 novembre, la brigade Lavoignet, soutenue par la cavalerie, s'avance dans la plaine d'Aubervilliers, et occupe Drancy et Groslay. L'ennemi se concentre dans ses retranchements, en arrière de la Morée. Après avoir parcouru les positions et donné au fort d'Aubervilliers ses derniers ordres pour la protection de la plaine, l'amiral se rend devant Épinay.

Les troupes employées là sont : deux compagnies de marins-fusiliers, un régiment de ligne et trois bataillons des mobiles de la Seine ; la brigade Lamothe-Tenet forme la réserve.

Il est deux heures. A un signal convenu, le fort de

la Briche ouvre sur Épinay une vive canonnade qui dure une demi-heure. L'amiral donne alors l'ordre au général Hanrion de lancer les colonnes d'attaque. Les marins se portent en avant, enlèvent la première barricade à l'entrée du village, et y pénètrent en un instant. D'autres marins escaladent les murs du parc et en chassent les Prussiens. Les mobiles et la ligne attaquent le village de front, et, après une fusillade meurtrière, y pénètrent à leur tour. Après un combat de rues, nos troupes achèvent d'enlever Épinay, et les Prussiens sont refoulés sur la droite, poursuivis par le feu de nos batteries. A quatre heures, l'amiral donne l'ordre d'évacuer le village et de rentrer à Saint-Denis avant la nuit : les troupes, qui s'acharnaient au combat, sont ralliées, non sans peine, et rejoignent leurs cantonnements. Nos pertes sont : 36 tués, dont 3 officiers, et 237 blessés, dont 19 officiers ; 72 prisonniers du 79^e saxon et une grande quantité de munitions restent entre nos mains.

Sur le passage des troupes qui rentrent en ville, la population de Saint-Denis, qui, du haut des remparts, a assisté au combat et a pu en suivre les péripéties, salue nos troupes et l'amiral de ses applaudissements.

Le 8 décembre, l'amiral commandant en chef les marins et le corps d'armée de Saint-Denis, est élevé à la dignité de grand'croix de la Légion d'honneur.

Cette récompense, la seule de ce genre qui fut décernée pendant la guerre de 1870, empruntait à la situation, un caractère exceptionnel qui frappa tous les esprits. Il était beau d'honorer ainsi un soldat qui dominait, de

toute la hauteur de la vaillance et du dévouement, les passions des partis déchaînés ; il était grand de lui rendre cet hommage, en face d'un ennemi vainqueur et, presque, sur les ruines de la patrie.

Ce n'était pas seulement le prix d'un courage qui servait d'exemple aux plus braves, d'une énergie qui, sur son passage, rétablissait la discipline, d'une activité qui embrassait tout, d'une prévoyance que rien ne prenait en défaut : c'était encore, l'amiral le proclama toujours, le dernier remerciement de la France à ses marins qui venaient de verser et qui allaient encore prodiguer pour elle leur sang généreux.

Le 21 décembre eut lieu la seconde affaire du Bourget. La marine et un régiment de ligne, sous les ordres du capitaine de frégate Lamothe-Tenet pénètrent dans le village par le côté ouest, enlevant successivement les barricades, les rues, les jardins. Mais l'attaque dirigée sur la partie sud par la brigade Lavoignet rencontre des obstacles invincibles ; des renforts incessants arrivent à l'ennemi. Alors s'engage une lutte terrible dans laquelle le capitaine Lamothe-Tenet conserve sa position pendant plus de deux heures, espérant toujours que le général Lavoignet pourra enfin surmonter la résistance de l'ennemi : le lieutenant de vaisseau Peltreau y succombe avec sa compagnie tout entière dont six hommes, seulement, survivent. De quatre heures du matin à deux heures et demie du soir, se prolonge cette lutte sanglante où la marine perd 8 officiers, sur 15, et 254 hommes, sur 689 hommes présents au début de l'action.

XI

Le 21 janvier, à huit heures quarante-cinq minutes du matin, le bombardement de la ville de Saint Denis, du fort de la Briche, de la Double-Couronne et de l'Est commence. En prévision de ce bombardement, l'amiral de La Roncière avait fait procéder, dans chaque fort, à d'importants travaux qui ne se trouvaient pas encore complètement terminés, à cause de l'état des terres profondément gelées. Une pluie d'obus tombe sur toute la surface de la ville. Le feu se dirige de préférence sur le quartier général, qui est à la sous-préfecture, et sur la vieille basilique. C'est aux ordres personnels et précis de l'amiral, que les tombeaux des rois, garantis par des sacs à terre dès les premiers jours de janvier, durent leur conservation¹.

Plusieurs incendies s'allument en ville, et des usines entières sont brûlées. A trois heures, le gouverneur arrive à Saint-Denis, et visite avec l'amiral, seuls tous deux, les points menacés. « Le gouverneur « montre un courage qui va jusqu'à la témérité et qui « ne peut s'expliquer, peut-être, que par les évènements qui se passent au même instant à l'Hôtel de

¹ C'est par suite d'une erreur que, dans un rapport, M. Viollet-Leduc a dit que ces mesures avaient été prises d'après ses instructions.

« ville¹ ». L'amiral disait, à ce propos, que, dans sa conviction, le gouverneur de Paris avait cherché la mort, ce jour là : « Seulement, » ajoutait-il avec son calme et fin sourire, « je n'avais pas d'observations à « lui faire et j'allais avec lui ». Le soir même, on apprend que les fonctions de gouverneur sont supprimées et que le général Vinoy est nommé commandant en chef de l'armée de Paris.

C'est la fin ! L'ordre du jour adressé le lendemain à l'armée donne à entendre la triste réalité. Cependant, le bombardement de Saint-Denis dure, nuit et jour, sans trêve, sans merci, jusqu'au 26 janvier. Le 27, à minuit précis, tout bruit cesse autour de Paris vaincu par la famine.

Le 28, les bases de l'armistice sont affichées ; elles portent : « L'ennemi doit occuper tous les forts. La « garde nationale conserve ses armes. L'armée doit « être désarmée à l'exception d'une division de 12,000 « hommes. Les officiers gardent leur épée. »

Aussitôt que ces préliminaires lui sont connus, l'amiral écrit au commandant en chef, cette lettre que tout commentaire affaiblirait :

Mon Général,

« D'après les termes reproduits ce matin au *Journal*
« *Officiel*, les forts de Paris doivent être occupés par
« l'armée allemande. J'ignore la forme qui doit prési-

¹ *La Marine au siège de Paris.*

« der à notre évacuation ; mais permettez-moi d'insister
« auprès de vous pour que les plus grands adoucisse-
« ments soient apportés aux sentiments si douloureux
« qu'en éprouvent nos marins. Puisque la cruelle né-
« cessité leur en fait un devoir, ils sauront se résigner.
« Ils abandonneront, en courbant tristement la tête, des
« remparts qu'ils défendaient au nom de la patrie et
« où bien des leurs sont tombés bravement. Mais, si
« les lois de la guerre ne s'y opposent pas absolument,
« permettez qu'ils se retirent avant l'arrivée du vain-
« queur.

« Je connais les sentiments de nos hommes ; plu-
« sieurs officiers sont venus me les expliquer hier en
« leur nom. Il n'a pas dépendu d'eux que leurs forts
« restassent inviolés. Faites qu'ils ne voient pas l'af-
« freuse réalité, et veuillez ordonner que ces forts
« soient rendus par les autorités qui nous y ont reçus
« à notre arrivée, c'est-à-dire le commandant de place,
« les agents du génie et de l'artillerie.

« Votre cœur de soldat a déjà compris les sentiments
« que j'ai le devoir de vous exprimer. Je n'insisterai
« pas ; mais, jusqu'au dernier moment, je compterai
« sur une solution qui constituera pour nos braves
« marins la dernière récompense qu'ils ambitionnent.

« *Signé* : DE LA RONCIÈRE-LE NOURY. »

Cette demande fut accueillie et elle devait l'être. Aucun de nos forts n'avait été réduit par la force ; leur feu n'avait pas été interrompu ; ils étaient largement

approvisionnés. Leurs défenseurs ne succombaient que parce que Paris mourait de faim ; ils avaient donc droit à tous les égards de leurs chefs, comme à l'estime de leurs adversaires.

Lors de la manifestation populaire du 28 février, la foule voulait entraîner à un banquet préparé à la Bastille, les marins casernés à l'École militaire et à la Pépinière. Ces braves gens résistèrent à toutes ces honteuses incitations et, à l'appel du soir, on ne compta que huit absents sur 1,800 hommes. C'est ainsi que jusqu'à la dernière heure, nos marins restèrent fidèles aux sentiments de discipline et de patriotisme que leur avait inculqués sans relâche, pendant le cours de ce long siège, leur commandant en chef. C'est ainsi que, respectant leur uniforme, ils surent échapper aux suggestions subversives qui se faisaient une arme de leur popularité même, et échapper à un danger plus terrible, peut-être, que le feu de l'ennemi, la trahison à la patrie et le déshonneur qu'elle entraîne.

Plusieurs journaux ayant ouvert une souscription dans le but d'offrir une médaille commémorative aux marins qui avaient concouru à la défense de Paris, l'amiral refusa nettement en disant « que ses hommes « ne sauraient accepter une distinction qui ne serait « pas partagée par leurs frères des autres armes. »

Enfin, avant de quitter Paris, les marins purent emporter au fond de leur cœur ces dernières paroles que leur adressait leur amiral : « . . . Vous avez été des « guerriers fidèles au drapeau, dociles à vos chefs ;

« vous serez des citoyens honnêtes et considérés. Dans
« vos villages, qui ne s'inclinerait devant vous?

« Votre sang largement répandu rappelle vos luttes
« héroïques et le nombre de ceux qui manqueront,
« hélas! au retour, sera un triste et éloquent témoi-
« gnage de votre valeur. »

Ce n'est que le 17 mars au soir que les derniers
matelots, ceux de Toulon, purent rejoindre leur port.
Le lendemain, la Commune victorieuse était maîtresse
de la capitale abandonnée à elle-même.

XII

Aux élections du 8 février 1871, Paris donna spon-
tanément à l'amiral un grand nombre de voix; mais
ce n'était pas là que se posait sa candidature. Il pou-
vait, alors, se retrouver dans son pays d'adoption qu'il
chérissait, et dont il accepta les suffrages.

« Je me plais à croire, » écrivait-il le 6 février, « que
« c'est à l'appréciation de mes services, stériles, hélas!
« que je dois d'avoir fixé votre choix. J'en suis fier,
« Messieurs, et j'en reporte l'honneur à nos vaillants
« marins dont le courage et l'abnégation ont été, vous
« leur rendrez cette justice, à la hauteur de l'héroïque
« entreprise de la défense de Paris.

« Messieurs, c'est dans la libre acclamation de ses
« compatriotes que se trouve la véritable récompense

« que doit envier tout citoyen qui sent qu'il a accom-
« pli son devoir envers sa patrie. J'ambitionne donc
« vos suffrages : là est l'unique satisfaction des aspira-
« tions de ma longue carrière. » Et il ajoutait : « Dégagé,
« en présence des malheurs de mon pays, de toute
« passion de parti, je ne me dissimule pas la douleur
« de la tâche qu'imposerait à mon cœur de marin le
« mandat que vous m'offrez.

« Mais j'espère pouvoir ne pas manquer à mes obli-
« gations de citoyen, comme vous m'autorisez à avoir
« la confiance que je n'ai pas failli à mes devoirs de
« soldat. »

Les patriotiques populations de l'Eure comprirent ce noble langage et se chargèrent d'acquitter la dette de la France. Ce ne fut pas une élection ; ce fut une acclamation. Le premier, sur la liste du département, M. de La Roncière fut envoyé à l'Assemblée nationale par plus de cinquante mille suffrages.

Il devait retrouver, au sein des assemblées parlementaires, avec le haut rang qui lui était assuré partout, la confiance qu'il méritait et qu'il savait inspirer. Il dirigea souvent, il éclaira toujours ces importantes réunions où s'élabore, sans bruit, le travail véritable, celui dont la Nation profite le plus.

A peine arrivé à Bordeaux, il fut nommé membre de la grande commission de la Marine. Il fit partie de la commission des Quinze investie de la douloureuse mission de discuter les conditions de la paix ; il fut membre d'une autre commission également composée de quinze députés que l'Assemblée adjoignit, pendant

l'insurrection de la Commune, au chef du Pouvoir exécutif. Il était vice-président de la commission de l'Armée, membre de la commission du budget de 1875 et président de la section de la Guerre et de la Marine.

L'amiral se préserva toujours des entraînements des partis extrêmes dont l'éloignaient, d'ailleurs, sa modération naturelle et sa longue expérience des hommes. Il était soldat avant tout : sa passion c'était la France. Comme les esprits supérieurs, il sentait que les seules bases de la société sont la crainte de Dieu, le travail et l'obéissance, et cette pensée qu'il proclamait en toute occasion, était la devise de sa vie. Comme les natures bien équilibrées, il avait l'horreur de tout ce qui ressemble à la violence et le mépris de tout ce qui touche à la faiblesse ; comme les âmes généreuses, enfin, il gardait le culte des souvenirs et le respect du malheur.

M. de La Roncière avait un sentiment religieux éclairé et sincère. Il voyait avec effroi l'accord profond et menaçant des doctrines irréligieuses et des menaces révolutionnaires. En présence des ruines de la patrie, il sentait qu'il est une justice divine qui châtie par des malheurs privés, par des calamités publiques, les fautes des hommes et les défaillances des peuples. La morale telle qu'il l'entendait, était celle de l'Évangile et non pas, disait-il, « celle que l'on a baptisée du nom pompeux de morale indépendante, mais celle qui a pour base la Religion, celle qui enseigne à faire le bien malgré l'intérêt personnel, qui commande le dévoue-

« ment à son prochain, le renoncement, la pratique de
« la vertu, de la vertu bien autrement nécessaire sous
« un gouvernement républicain que sous tout autre
« gouvernement. »

Il n'est pas donné à tous, même aux natures d'élite, d'être doué des doubles qualités de l'homme de parole et de l'homme d'action, et ceux qui font le mieux les affaires du pays ne sont pas toujours ceux qui abordent le plus souvent la tribune. L'amiral y montait, sans prétention, sans jamais viser à l'effet, avec la modeste assurance d'un homme qui possède bien son sujet et qui est maître de sa parole¹. Il avait le langage de la raison, une exposition claire, une forme simple, presque familière, des conclusions toujours pratiques. Dans ses entretiens particuliers, son enjouement naturel se manifestait, son imagination s'animait d'une manière charmante et sa mémoire merveilleuse en augmentait la séduction.

Mais quand M. de La Roncière voulait exprimer et faire passer chez ses auditeurs les sentiments français qui remplissaient son âme, il s'élevait sans effort et trouvait des accents dignes de sa pensée. Dans la séance du 18 mai 1871, parlant sur la réorganisation de l'armée, il disait : « Avec la discipline, l'autorité paternelle
« actuellement si amoindrie, renaîtra spontanément, et
« avec l'autorité paternelle jointe à la crainte de Dieu,

¹ En parcourant les procès-verbaux de l'Assemblée nationale pendant les années 1871 et 1872, on trouve que l'amiral est intervenu vingt-deux fois, et d'une manière très active, dans les discussions publiques.

« la France reprendra le rang dont elle n'aurait jamais
« dû déchoir.... Quand la discipline aura été rétablie
« dans l'armée, elle reviendra toute seule dans l'admi-
« nistration, dans les services divers, et aussi dans la
« vie sociale. Je respecte l'égalité devant la loi; elle est
« sacrée. Mais elle ne peut exister devant l'emploi, où
« il faut bien que les uns commandent et que les
« autres obéissent. »

Et, le 2 mars 1872, protestant contre les réductions malheureuses qu'on voulait imposer au budget de la marine, il s'écriait : « La marine est une des branches
« principales de la force nationale, un des soutiens
« de notre vieil honneur; elle fait voir et respecter,
« sur toutes les mers, le pavillon de la France. Ce
« pavillon, faut-il, aujourd'hui surtout, le laisser
« oublier?..... Dans le Levant, depuis quelque temps,
« on s'est déshabitué de voir nos navires. La question
« d'Orient est cependant toujours grosse d'orages et la
« France a toujours joué un rôle considérable dans
« cette question... Voudriez-vous qu'elle s'en désinté-
« ressât?.... Ne savez-vous pas que, dans le Levant,
« l'influence française a été prédominante, et qu'elle
« le doit à deux choses : les Sœurs de charité avec les
« Lazaristes, et la Marine. »

Jamais, peut-être, l'amiral ne parla de la patrie, de ses revers, de ses espérances avec une plus grande élévation de langage, avec une émotion plus communicative, qu'à l'inauguration du monument élevé aux soldats tués dans les combats de Bourgtheroulde, de la Bouille et de Château-Robert. C'est là qu'il eut le

courage de prononcer ces mots : « Le moment de
« la revanche est loin encore. Aujourd'hui, ce que je
« vais vous dire est cruel peut-être, mais vrai : il faut
« savoir être vaincu. Savoir être vaincu, c'est savoir se
« préparer à vaincre. » Puis il terminait ainsi ses
remerciements au clergé, à la tête duquel s'étaient
placés NN. SS. le cardinal-archevêque de Rouen, les
évêques de Bayeux et d'Evreux : « Ce n'est point un
« appareil de triomphe que nous venons déployer
« aujourd'hui aux yeux des populations. Nous n'avons
« pas triomphé, hélas!... Nous venons ici confesser
« les défaillances de la France, et, en consacrant le
« monument qui est devant nous, rappeler le souvenir
« de ceux qui, frappés par la mort, ont été, pour ainsi
« dire, les victimes expiatoires de nos faiblesses... Ne
« nous livrons pas au désespoir : la fortune de la
« France est debout encore... Implorons le ciel, Mon-
« seigneur, pour que notre patrie, rendue désormais
« à ses antiques aspirations, se régénère par le sen-
« timent du devoir, non moins que sous le souffle
« puissant de la foi. Et quand, dans les siècles à venir,
« nos descendants contempleront ce bronze qui peut
« s'apercevoir des horizons les plus lointains, ils se
« souviendront que la France écrasée a su, par ses
« nobles efforts, reprendre le rang dont Dieu, dans sa
« colère, l'avait laissée décheoir, et retrouver encore
« les traditions glorieuses des grandes époques de son
« histoire. »

Ceux-là seuls qui y ont assisté peuvent se rendre
compte de l'effet saisissant produit par cette cérémonie

de la « Maison-Brûlée. » La France, représentée par un de ses premiers soldats, venant apporter, pour les jeunes victimes de la guerre, sa prière que les mains des évêques semblaient prendre au pied de l'autel pour l'élever jusqu'à Dieu; ce monument, d'une poésie si triste et si touchante, entouré de vingt mille personnes, dominant le splendide amphithéâtre formé de Rouen à Elbeuf, par la vallée de la Seine : tel fut le spectacle grandiose que la Normandie n'a pas oublié.

XIII

Peu d'hommes auront occupé dans l'histoire et dans les affaires de leur département une place plus considérable que l'amiral de La Roncière. Vice-président du conseil général, il y a représenté, pendant près de vingt-cinq ans, l'un des deux cantons d'Evreux. Tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre savent avec quel soin il étudiait et élucidait chacune des questions qui étaient soumises à son examen; aussi on était heureux de prendre ses judicieux avis et de suivre ses clairvoyantes inspirations.

Son nom, son influence, son activité étaient au service du département. Au moment même de l'armistice, le conseil général de l'Eure et le conseil municipal d'Evreux envoyèrent à Versailles des délégués pour demander une réduction de l'écrasante contribution de

guerre qui avait été imposée à leurs concitoyens. L'amiral se fit l'introducteur de cette délégation, se joignit à elle, et son intervention ne contribua pas médiocrement au triste, mais précieux succès, qui suivit cette démarche.

Son dévouement ne s'est jamais démenti ; il remontait bien loin dans sa vie ; il persistait dans les jours qui précédèrent sa mort. Les dernières questions qu'il adressait de sa voix presque éteinte, les derniers efforts de sa sollicitude se concentraient sur la ville d'Evreux, sur les communes de ce canton sud, qui, pour lui, restait toujours son canton. Et, comme l'a dit, avec un accent si vrai, M. Georges L'Hopital : « Si à Evreux ou ailleurs, la France ou le corps « électoral n'ont pas toujours su ou voulu continuer de « demander à l'amiral de La Roncière tout ce dont il « était capable pour le salut, pour l'honneur, pour les « intérêts communs, c'est comme Français et comme « Ebroïciens qu'il nous faut le déplorer. Quant à lui, « je le jure, il est toujours resté le même pour tous, « et n'a jamais fait défaut à ceux mêmes qui ont pu « changer pour lui. »

Le double caractère distinctif de l'amiral, tel que l'a si bien fait ressortir l'un de ses plus éminents collègues d'autrefois à l'Assemblée nationale, c'était une grande dignité que tempérait une constante bienveillance. Il avait la suprême distinction des grandes âmes : la bonté. Non pas cette bonté banale qui n'est, le plus souvent, qu'un moyen pour se dérober aux ennuis du refus, mais cette bonté vraie, agissante, qui

s'inquiète peu de la reconnaissance et qui s'obstine à ne pas voir l'ingratitude, afin de conserver le droit d'obliger encore ceux-là mêmes qui auront le malheur d'oublier. Au milieu des occupations les plus multipliées, les plus pressantes, l'amiral n'était jamais absorbé. Ne précipitant rien et n'oubliant personne, enchaîné par ses grandes fonctions publiques, et, en même temps, d'un libre accès pour le plus humble de ses concitoyens, il était à tout et à tous.

Les démarches auxquelles se livrait l'amiral, pour les affaires publiques comme pour les intérêts privés, étaient dirigées par un tact parfait et portaient toujours juste et loin. Il y employait le raisonnement, la persuasion, avec le degré exact d'insistance nécessaire pour montrer le prix qu'il attachait à ce qu'il voulait obtenir. L'unanimité des sympathies qui l'entouraient, l'étendue et la variété de ses relations dans les ministères, dans les assemblées, dans les corps savants, dans la grande compagnie des chemins de fer de l'Ouest, dont il était l'un des administrateurs, lui permettaient d'agir avec une précision et une autorité qui assuraient, presque toujours, le succès de son intervention. Il procédait sans éclat, sans secousse, rappelant ainsi aux autres et s'appliquant à lui-même cette sage maxime : « Que le bruit ne fait pas de bien et que le bien ne fait pas de bruit. »

M. de La Roncière ne restait indifférent à rien, et la situation la plus modeste lui semblait digne de lui, pourvu qu'elle fût utile. C'est ainsi qu'il avait accepté et rempli, avec un soin minutieux, de 1852 à 1878,

les fonctions de délégué cantonal de l'instruction primaire. Il assistait régulièrement aux séances de la délégation, ou, s'il était retenu par un devoir plus impérieux encore, il ne manquait jamais d'écrire à ses collègues pour expliquer son absence; il se plaisait à visiter les écoles. Grand'croix de la plupart des ordres de l'Europe, il ne portait guère que le grand-cordon de la Légion d'honneur, et, à côté, invariablement, le ruban violet et les palmes d'or d'officier de l'instruction publique.

C'est que l'amiral aimait la jeunesse française avec passion, avec cette passion un peu mélancolique de l'homme qui a connu les hommes de son temps, qui les a mesurés sans pessimisme comme sans illusion, et qui, dédaignant les récriminations vaines contre le passé, tourne sans cesse les yeux vers l'avenir. Il acceptait avec empressement, comme un honneur et comme une joie, la présidence des distributions de prix, depuis celles des lycées jusqu'à celles des plus humbles écoles, et toujours sa parole savait remuer ces cœurs purs et trouver le chemin de ces jeunes intelligences. « Je suis tout simplement, disait-il dans
« une de ces cérémonies, et c'est pour moi un véritable
« bonheur qui me repose des agitations de la vie
« publique, je suis en présence de cette jeunesse fran-
« çaise ardente et impressionnable, que j'aime de
« plus en plus à mesure que j'avance en âge, et à
« laquelle il est si doux et si intéressant de consacrer
« ses veilles et ses labeurs... Quoi de plus attrayant,
« en effet, que de manier cette argile que le contact du

« monde n'a pas encore durcie ; quel devoir plus sacré
« que celui d'entretenir cette jeunesse dans l'amour de
« Dieu et dans l'observation de sa loi, de la guider
« dans le choix d'une carrière... enfin, et surtout, de
« maintenir et d'affermir chez elle le sentiment de
« l'obéissance, celui du respect de son semblable qui,
« seuls, forment à l'art de commander lorsque, par le
« travail, on devient plus tard chef à son tour? » Quel
superbe hommage il sut rendre aux frères de la Doctrine
chrétienne quand, debout, en grand uniforme, au
milieu des enfants du peuple qui le couvraient de leurs
regards étonnés et ravis, l'amiral se tournant vers ces
maîtres incomparables, leur disait : « Je vous ai ren-
« contrés, mes frères, sur bien des points du globe.
« Partout vous faites honneur au nom français. Par-
« tout, vous inculquez aux populations, par le respect
« de la religion, le respect de la France : l'un et l'autre
« sont liés. Ce rayonnement puissant à l'étranger, que
« nos désastres ont éclipsé, vous le faites reluire de
« nouveau, par votre persévérance, par vos enseigne-
« ments. J'en ai jugé surtout dans ces derniers temps
« où, présidant dans des villes étrangères, des céré-
« monies absolument semblables à celle qui nous
« réunit, j'ai pu apprécier votre pacifique et bien-
« faisante influence. »

Entreprendre le détail de cette partie d'une carrière
toute faite de bienfaits serait impossible. Les services
que, pendant tant d'années, M. de La Roncière a rendus
à son département et à ses concitoyens, se comptent
par les jours de sa vie. Sa générosité, sa bonté, son

influence, ont creusé dans le sol normand une trace assez large et assez profonde pour défier le temps et l'oubli.

XIV

A côté de ses travaux législatifs et de ses fonctions électives dans l'Eure, l'amiral était membre du Conseil supérieur de la Guerre et Président du Conseil d'Amirauté; il trouvait encore le temps de porter sa sollicitude et son activité sur deux grandes associations : la Société de géographie de France et la Société centrale de Sauvetage des naufragés.

La Société de géographie à laquelle M. de La Roncière appartenait depuis 1856, l'avait élu deux fois vice-président, puis président en 1873, en remplacement de M. de Chasseloup-Laubat : pendant neuf années consécutives, les suffrages unanimes de ses collègues renouvelèrent son mandat. Les services qu'il avait rendus, comme marin, à l'art de la navigation, les éminentes qualités d'administrateur dont il avait fait preuve au ministère, le désignaient naturellement pour cette situation, et il fit plus que justifier la confiance que la Société avait accordée à son intelligence et à ses talents.

« C'est dans la science », disait-il, en prenant possession du fauteuil de la présidence, « que sera toujours la véritable alimentation de l'esprit humain;

« c'est par le *rerum cognoscere causas* que l'homme se rapproche de la divinité et que son âme s'élève vers les grandes vérités, en même temps qu'elle répond aux grands doutes que la Providence a suscités à nos présomptions comme à nos faiblesses ». Il se complaisait dans l'alliance intime de la marine et de la géographie. La distinction dont il avait été l'objet de la part des hommes éminents qui se consacrent à l'étude de la terre, lui créait d'intéressantes occupations et le délassaient des agitations et du bruit des affaires publiques.

A l'initiative et à la hardiesse de conception, l'amiral joignait une prudence et une sagacité pratique qui le tenaient en garde contre les témérités inutiles. On le vit toujours encourager les expéditions bien définies, bien préparées, pouvant produire des résultats durables, tandis qu'il se montrait froid pour les courses d'aventures, aux allures bruyantes, qui ne préparent que des déceptions et amènent souvent de douloureux regrets. Il avait beaucoup vu et entretenu le colonel Flatters, avant son départ ; il lui avait prodigué, une correspondance des plus curieuses en fait foi, les conseils de sa longue expérience : le dénouement tragique qu'on ne put lui cacher, pendant sa dernière maladie, l'affecta cruellement.

Toutes les qualités qui distinguaient sa nature supérieure, l'amiral les avait mises au service de la Société de géographie ; il lui prêtait sans cesse avec le concours de son habileté reconnue d'organisateur, l'action de cette volonté persévérante que rien ne déconcertait

et qui n'a jamais faibli. Retenu sur son lit de douleur, il adressait de touchants adieux à la Société qu'il avait tant aimée et si bien servie. « Veuillez dire à ceux de « nos collègues avec lesquels j'ai eu des relations si « pleines de charmes pour moi, combien il m'en coûte « de ne pouvoir une fois de plus, me trouver au milieu « d'eux. Ils ont soutenu, par leur collaboration dé- « vouée, mon profond attachement à une Société qui « sait poursuivre, en dehors et au-dessus de toute « préoccupation, la noble tâche de servir le pays en « servant la science. Puissent se maintenir ces tradi- « tions ! Elles sont la plus pure source du progrès, en « même temps que la garantie la plus sûre pour l'a- « venir de la Société. »

C'est en qualité de président de la Société de géographie, que l'amiral présida, en 1875, le second congrès des sciences géographiques. Il est impossible de ne pas mentionner avec quelques développements, ce fait, l'un des plus considérables de l'histoire scientifique du siècle, et auquel se trouve lié, d'une manière indissoluble, le nom de M. de La Roncière.

Le premier congrès international avait eu lieu à Bruxelles en 1870. Avant de se séparer, les membres du congrès donnèrent mission à leur Comité central de se mettre en rapport avec d'autres pays afin d'engager l'une ou l'autre de leurs villes à continuer l'œuvre, en organisant la tenue d'un deuxième congrès géographique. Ce fut à la France et à la Société de géographie de Paris que s'adressa le Comité central d'Anvers.

Le succès des organisateurs du premier congrès rendait lourde la tâche de ceux qui entreprendraient de les imiter; d'un autre côté, devions-nous, presque au lendemain de nos revers, convier les étrangers à venir parmi nous? quel accueil recevrait l'appel de la Société? Ces objections et bien d'autres, furent combattues par l'amiral avec la largeur d'idées et la rapidité d'intuition qui lui étaient propres; il leva les doutes, rassura les timidités, triompha des résistances. L'offre de la Belgique fut acceptée, et le deuxième congrès international s'ouvrit à Paris, le 1^{er} août 1875.

Grâce à l'initiative de la Société de géographie, à l'habileté avec laquelle furent comprises et exécutées ses intentions, nos grands établissements publics, la Bibliothèque, les Archives, l'Ecole des Chartes, n'eurent qu'à étaler leurs richesses pour assurer à la France la plus large part d'un éclatant succès.

Le 11 août, eut lieu, sous la présidence du ministre de l'instruction publique, la clôture du congrès et la proclamation des récompenses. Le président de la République et S. A. I. le grand-duc Constantin étaient présents à cette solennité. Après avoir remercié la Société de géographie et les organisateurs du congrès en nommant à leur tête et à juste titre, M. le baron Reille, commissaire général, et M. Maunoir, secrétaire général de la Société, le ministre ajouta : « Je remer-
« cie particulièrement votre président, le brave ami-
« ral qui, si vaillant homme de guerre — il l'a prouvé
« sur terre comme sur mer — a été ici par dessus

« tout, l'homme de la paix. Les services qu'il rend
« aux études géographiques sont des services rendus
« à l'éducation publique dont le soin m'est confié.
« Pour les reconnaître, autant qu'il m'est possible de
« le faire, je lui demande la permission de joindre à
« tant de décorations qu'il a su gagner ailleurs, la plus
« humble de toutes, les palmes d'officier de l'instruction
« publique. »

Mais l'idée profondément nationale à dégager du congrès, idée que l'amiral avait saisie dès l'origine et que sa puissante volonté venait de réaliser, c'était de montrer, pour la première fois après ses malheurs, notre chère France, debout toujours, et retrouvant dans ses flancs que l'on pouvait croire épuisés, les trésors de son histoire scientifique et de son hospitalité traditionnelle.

M. de La Roncière pouvait, avec un juste sentiment de fierté, prononcer ces paroles, les dernières de ces grandes assises : « Vous allez retourner dans vos
« demeures. Lorsque ceux qui vous attendent à votre
« foyer vous demanderont ce que vous avez vu en
« France, vous leur direz que vous avez trouvé une
« nation qui, tout occupée d'œuvres pacifiques, s'ap-
« plique à recouvrer son équilibre après de grands
« ébranlements, à se reconstituer, à développer son
« agriculture, son industrie, son commerce, et qui
« veut toujours se montrer digne d'occuper sur la
« scène du monde et dans l'estime des nations, le
« rang qui lui appartient. Vous leur direz que la
« nation française est traditionnellement adonnée aux

« sciences et aux arts, qu'elle n'en a pas oublié le
« culte, et qu'elle sait que, pour les faire germer, un
« peuple doit savoir s'asservir volontairement à la
« discipline féconde de l'ordre et du travail ».

Quatre mois après la mort de l'amiral, M. Ferdinand de Lesseps, son successeur à la présidence de la Société de géographie, ouvrait, à sa place, le troisième congrès international qui avait lieu à Venise. Après avoir rappelé que la grande réunion de Paris avait dû son existence « à l'autorité de M. de La Roncière, à la « rectitude et à l'ampleur de son esprit », M. de Lesseps ajoutait : « Homme d'action autant que de pensée, « l'amiral de La Roncière, secondé puissamment par « le baron Reille, organisa le congrès de 1875. Si « cette réunion a répondu à votre attente, si elle a pu « contribuer au progrès de la science, la Société de « géographie de Paris vous demande d'en reporter « l'honneur sur son regretté président, l'amiral de La « Roncière-Le Noury. » Le prince de Téano, président du congrès, adressa à M^{me} de La Roncière-Le Noury un télégramme contenant l'expression des regrets et de la respectueuse sympathie de l'assemblée. La baronne de La Roncière reçut le même hommage du congrès de géographie de Lyon.

La Société de sauvetage est née, en 1866, dans l'atelier du célèbre peintre Gudin, ancien officier de marine et qui avait eu le malheur de voir son frère englouti dans les flots. Quatorze ans plus tard, c'est-à-dire en 1880, la Société pouvait résumer en trois

chiffres, les services qu'elle avait rendus à l'humanité : 2,129 personnes sauvées, 497 navires représentant une valeur de plus de deux cents millions, sauvés ou secourus. L'amiral, qui avait été l'un des premiers fondateurs de la Société de sauvetage, la présidait depuis dix ans. Pour se rendre compte du rôle qu'il a rempli dans cette société si digne de respect et d'admiration, il suffit de lire les lignes suivantes écrites à un ami commun par M. le commandant Doré, administrateur délégué de la Société de sauvetage : « On
« peut attribuer à l'amiral que nous avons perdu la
« plus large part de la prospérité dont nous jouissons
« actuellement ; il a su nous maintenir des relations
« sympathiques avec le monde officiel dont nous avons
« besoin par la nature même de notre organisation.
« C'est à lui, c'est à son nom que nous sommes rede-
« vables de l'extension de nos rapports avec l'univers
« entier ; à lui que nous devons les souscriptions qui
« nous parviennent par l'intermédiaire de nos con-
« suls. Son nom a fait des souscripteurs de la plu-
« part des officiers de marine ; sa présence dans
« les ports de commerce nous amenait des adhérents
« de tous les partis. Il était aimé de tous nos ma-
« rins, estimé et vénéré de tous nos comités : tous
« saluaient en lui le grand promoteur de cette œuvre
« qu'il avait vu naître et qu'il n'a jamais quittée d'un
« instant. »

Et c'est pour cela que, dans la séance générale de la Société qui a suivi de près la mort de l'amiral de La Roncière, le duc de Clermont-Tonnerre, qui porte

si noblement l'un des noms les plus chers à la Normandie, a pu s'écrier : « Vous étiez digne, amiral, « de commander à de tels hommes, et ces hommes « étaient dignes de vous. Nous n'oublierons jamais « quelle douce émotion se peignait sur leurs visages « bronzés, quand ces valeureux sauveteurs rece- « vaient de vos mains les récompenses décernées par « la Société. »

XV

Le commandement en chef de l'escadre d'évolutions, objet légitime de l'ambition des officiers généraux de notre marine, fut confié à l'amiral de La Roncière en mai 1875 : c'était la noble récompense de ses services et le digne couronnement de sa carrière.

Les officiers et les équipages saluèrent sa venue avec bonheur ; ils savaient qu'avec lui une activité nouvelle et féconde allait donner à leurs exercices et à leurs travaux une variété pleine d'enseignements et de distractions utiles. Après quelques jours de préparatifs sur la rade de Toulon, l'escadre composée du *Magenta*, vaisseau amiral, de cinq corvettes cuirassées et d'un aviso, appareilla pour le Levant.

L'amiral, on en a vu plusieurs exemples au cours de ce récit, avait pour principe de commandement qu'un chef d'escadre doit fournir à ses capitaines et

officiers toutes les occasions possibles de connaître les ports et les rades qui peuvent être des refuges contre la tempête ou l'ennemi. Il conduisit d'abord ses bâtiments au mouillage d'Agincourt, dans les bouches de Bonifacio, où jamais n'avait paru une flotte française, mais qui avait plus d'une fois servi d'abri à l'escadre anglaise, alors que Nelson, repoussé de la côte de France par les coups de vent impétueux du mistral, se voyait contraint d'abandonner momentanément sa croisière. Après avoir franchi, à la tête de la flotte lancée à toute vitesse à travers les rochers, la passe de l'Ours, il fit jeter l'ancre pendant deux heures seulement et continua sa route vers la côte de Morée, en passant par le détroit de Messine.

Mais, avant de doubler le cap Matapan pour entrer dans l'Archipel, il voulut montrer à ses équipages le théâtre de l'un des beaux faits d'armes de notre histoire maritime. L'escadre mouilla sur la rade de Navarin, moins de cinquante ans après la bataille navale qui, à la suite d'une longue série de revers, avait été le signal du réveil de la marine française et l'honneur de son chef, le vice-amiral de Rigny. C'était une généreuse et utile pensée que de rappeler à la jeune génération des marins cette gloire presque oubliée, en conduisant notre escadre sur les lieux où s'était illustrée sa devancière. Les esprits enclins aux spéculations de la politique trouvaient aussi là un curieux sujet de méditation, lorsqu'ils rapprochaient cet anéantissement prémédité de la flotte ottomane par

les trois puissances alliées en 1827, des efforts désespérés faits, vingt-six ans plus tard, par deux de ces puissances pour protéger la Turquie contre la troisième.

Ces vicissitudes ne sont pas faites pour troubler le marin ; il ne s'étonne pas de si peu. Accoutumé à vivre au milieu du plus changeant et du plus capricieux des éléments, familiarisé, sur tous les points du globe, avec les formes les plus diverses de gouvernement et les incidents les plus bizarres des relations internationales, il se fait, en quelque façon, à lui-même une sorte de scepticisme bienveillant. Ses détracteurs croient parfois y voir une hostilité systématique, tandis qu'ils ne devraient y admirer qu'une sage philosophie qui permet aux meilleures facultés de l'âme et de l'intelligence de se concentrer sur l'idée du devoir et trouve, en tout temps, en tout lieu, ces nobles natures prêtes au sacrifice.

Deux jours plus tard, nos vaisseaux entraient en ligne de file dans le petit port du Pirée, au grand étonnement des marins du pays qui ne se doutaient pas de l'ampleur que l'habileté de la manœuvre pouvait donner à l'escadre. Les dix jours que l'amiral passa à Athènes pour ravitailler ses bâtiments, furent employés par lui à donner à la cour de Grèce les plus ingénieux témoignages de la sympathie que le gouvernement français l'avait chargé d'exprimer. Ce fut à l'occasion d'une visite dont LL. MM. le Roi et la Reine de Grèce honorèrent le *Magenta*, que l'amiral eut l'idée de faire former la haie par les embarcations de l'escadre, depuis l'em-

barcadère jusqu'à bord. Le canot qui portait les illustres visiteurs franchit ainsi toute la distance, au milieu des pavillons français flottant à la poupe des embarcations, tandis que les bateaux du pays chargés de spectateurs se pressaient en dehors de ce canal improvisé, sans pouvoir troubler la marche du canot royal, ni déranger la belle ordonnance de cette combinaison aussi originale qu'imprévue.

Quelques jours après, l'escadre arrivait au mouillage de Ténédos où l'amiral ne tardait pas à recevoir de notre ambassadeur à Constantinople, un firman l'autorisant à remonter jusqu'à Stamboul sur l'avis le *Forfait*. Il devait, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du Sultan, porter à Sa Hautesse les compliments d'usage. Afin de donner plus d'éclat à sa mission, il engagea ses officiers à l'accompagner dans cette intéressante et agréable excursion. Ceux qui purent jouir de son invitation ne perdront jamais le souvenir des fêtes dont ils furent les spectateurs éblouis, et surtout de cette féerique illumination des rives du Bosphore, depuis Constantinople jusqu'au-delà de Béicos et de Thérapia, auprès de laquelle pâlissent les plus belles fêtes de l'Occident.

De Ténédos, l'amiral fit défiler l'escadre le long des côtes de l'Asie Mineure et arriva à Smyrne où il reçut du gouverneur de la province Achmet-Pacha, son ancien compagnon d'armes en Crimée, l'accueil le plus cordial.

Le séjour de l'escadre à Smyrne coïncidait avec l'époque des distributions de prix dans les diverses

écoles françaises qu'y dirigent, avec tant de supériorité et d'ardeur patriotique, nos principaux ordres religieux. L'amiral ne manqua jamais de participer ou de se faire représenter à ces solennités. Il assista, de sa personne, à la plus importante, celle du collège de la Propagande.

Le Vicaire apostolique de l'Asie Mineure qui la présidait trouva dans son cœur l'écho attendri et reconnaissant des souvenirs de 1860. « Sa Grandeur, » dit le journal de Smyrne du 14 juillet, « a remué l'auditoire en faisant l'éloge de la marine française, de l'illustre chef qui la commande actuellement dans nos mers, de tous ces officiers, de tous ces marins, la consolation des jours malheureux, l'espoir des jours meilleurs. »

L'amiral répondit en reportant, selon son usage, à ses équipages ce que le Prélat lui attribuait personnellement.

La distribution des prix des sœurs de Saint Vincent de Paul fut signalée par une de ces heureuses combinaisons dont l'amiral avait le secret. La cérémonie se fit à bord du *Magenta*. Le pont du vaisseau fut transformé, pour la circonstance, en une splendide salle de réception, avec gradins pour les élèves, fauteuils pour l'archevêque, les autorités consulaires, civiles et militaires, banquettes pour les deux mille parents conviés à la fête, théâtre pour les scènes, la récitation des pièces de vers et les chants ; en même temps les salons particuliers de l'amiral étaient disposés de manière à laisser les élèves

accéder, après la distribution des récompenses, aux douceurs d'un libéral goûter. Rien ne peut rendre la beauté du spectacle offert par ces centaines d'enfants au milieu des riches uniformes, des types mâles et bronzés de nos marins, de l'appareil martial d'un vaisseau de guerre. Le souvenir de cette réunion est vivant encore dans le cœur et dans l'esprit de tous ceux qui y ont assisté.

Il faudrait plaindre ceux qui ne sauraient voir dans ces manifestations qu'un côté superficiel. Chacune des démarches de l'amiral était profondément méditée; chacun des actes de sa vie maritime était inspiré par le même sentiment, tendait au même but : étendre les relations et l'influence de la France. Or, il connaissait son Orient à fond; c'est pour cela qu'il ne négligeait aucune occasion de mettre en relief, aux yeux des populations levantines, l'estime et l'admiration de la marine française pour les sœurs et les missionnaires que le clergé catholique entretient à grands frais et avec tant de difficultés dans ces contrées lointaines.

L'ascendant qu'y exerce la France tient, en effet, par dessus tout, à l'influence que les ordres religieux ont su prendre par leur enseignement et par leur charité : il n'y a pas de politique possible en Orient pour ceux qui ne sont pas convaincus de cette vérité.

Quand l'escadre eut ainsi porté à Athènes et à Constantinople les témoignages d'amitié de notre gouvernement et montré que le drapeau de la France flottait

encore sur de beaux et puissants navires, elle reprit la route de Toulon et vint faire ses préparatifs pour une nouvelle campagne.

Cette fois, les différents points de notre littoral dans la Méditerranée, à l'ouest de Toulon : Marseille, le golfe de Foz, avec le port de Bouc, la rade d'Aigues-Mortes, le mouillage de Cette, de la Nouvelle et de Port-Vendres, virent successivement l'escadre dans leurs eaux. Partout, les populations essentiellement maritimes de ces parages se portèrent avec enthousiasme à bord des bâtiments; souvent même, il en vint des points éloignés de l'intérieur pour admirer la tenue de la flotte et jouir, en même temps, de l'infatigable et courtoise hospitalité qu'on y rencontrait. Port-Vendres devait marquer le terme de cette belle navigation.

Un jour, l'amiral reçut une dépêche chiffrée qui dut bien coûter au ministre chargé d'y apposer sa signature; on lui enjoignait de se rendre sur le champ à Paris. Il partit accompagné de son premier aide-de-camp, le commandant Vignes, l'ami des jours heureux et, surtout, des jours mauvais. Il ne devait plus revoir son escadre, et les regrets qu'il y laissa ne furent qu'un faible adoucissement à sa douleur.

Des circonstances étrangères à la marine privaient ainsi prématurément le pays des services de l'un de ses premiers hommes de mer. L'histoire dira comment put être frappé, sans même être entendu, celui qui avait été, pendant toute sa vie, l'incarnation de l'obéissance et de la discipline, celui qui avait si

puissamment contribué à la défense de Paris, celui qui avait porté si loin et tenu si haut le drapeau de la France.

XVI

La bonté, chez l'amiral de La Roncière, était plus qu'une de ses vertus : c'était sa nature même. Jamais, après la cruelle atteinte qu'il venait de recevoir, un murmure ne s'échappa de ses lèvres ; le pardon des injures était comme une loi qui s'imposait à son âme. Seulement, le pardon n'est pas l'oubli, et il n'était pas maître d'oublier. Les marques de respect et d'affection qui l'enveloppèrent de toute part purent adoucir son chagrin mais ne le guérèrent pas. En vain ses concitoyens l'envoyèrent au Sénat ; en vain les sociétés qu'il dirigeait multiplièrent autour de lui les témoignages de leur confiance reconnaissante ; en vain le gouvernement lui-même l'appela, par deux fois, à présider le Conseil d'Amirauté. Lui, remplissait avec la même bienveillance, la même hauteur de vues, le même soin scrupuleux, les obligations qui lui étaient imposées. Mais la blessure restait profonde, et s'attaquait, dans cette organisation puissante, aux sources mêmes de la vie. C'est qu'il avait vu disparaître et s'éloigner de lui, pour toujours, ces larges horizons qui permettent aux

cœurs et aux intelligences d'élite de prendre leur véritable essor. Quand les hommes de cette trempe sont violemment ravis au sol réservé qui, seul, fait germer les grandes actions et les grands services, ils n'ont plus qu'à mourir.

Il mourut. A la place Vendôme, pendant sa longue agonie, les républicains et les hauts fonctionnaires de la République ont pu se rencontrer avec les princes, et les hommes indifférents ou hostiles à la religion avec les prélats. Le Président de la République faisait inscrire sa maison, et envoyait de l'Elysée pour prendre des nouvelles, comme l'Impératrice du fond de son exil et comme les ambassadeurs au nom de leurs souverains. Après sa mort, le Sénat tout entier acclamait ces paroles de son président : « L'amiral de La Roncière-Le Noury a toujours été un bon serviteur et parfois un grand défenseur de la patrie. »

L'amiral supporta héroïquement ses souffrances. Le Dieu qu'il avait connu et devant lequel il avait courbé la tête au milieu des tempêtes du ciel et des orages de la terre, vint le visiter sur son lit de douleur. Le 14 mai 1881, la France pleurait la perte de celui dont le nom restera le synonyme de dévouement, patriotisme, honneur et bravoure : l'amiral était entré dans le Monde de la justice et de la paix éternelles.

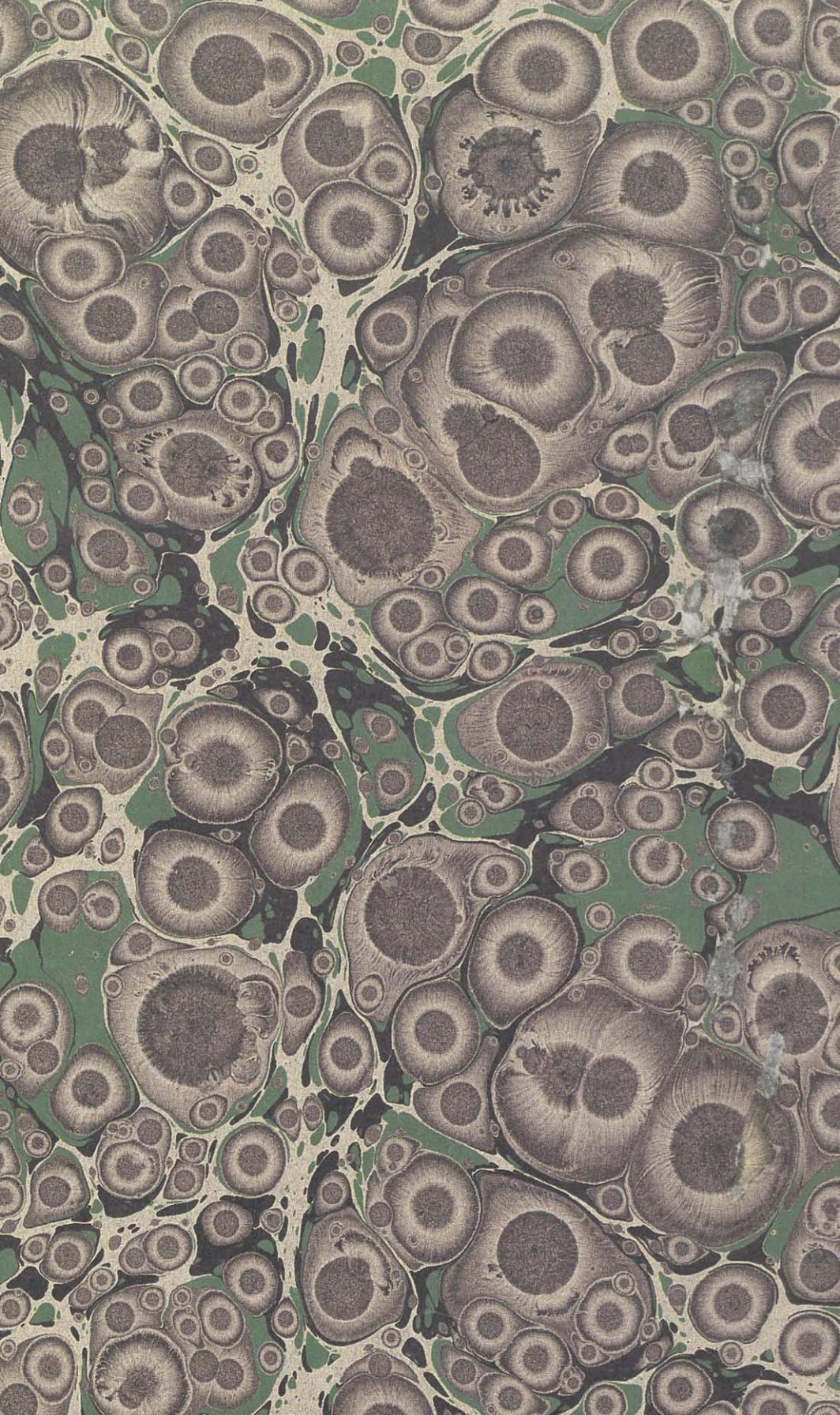
La cérémonie des obsèques eut lieu à l'église de la Madeleine de Paris. Elle fut entourée des honneurs officiels et militaires que prescrivait la situation d'un

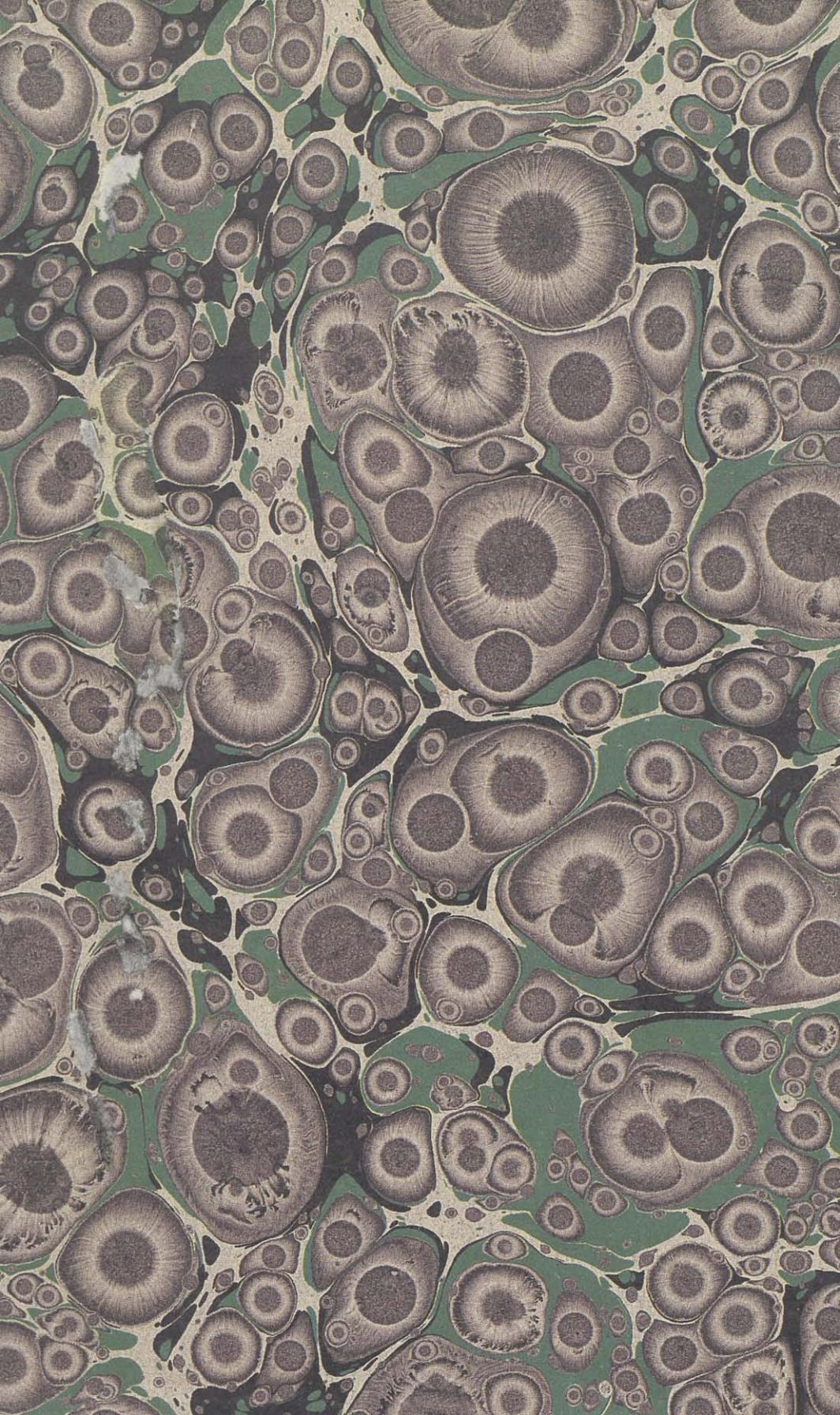
officier général maintenu dans le cadre d'activité comme ayant commandé en chef devant l'ennemi. Le représentant officiel du Président de la République y assistait, occupant la place d'honneur réservée au chef de l'Etat. Le prince Napoléon, l'ami de tous les temps de M. de La Roncière, les princes Victor et Louis, ses fils, que l'amiral avait vus naître, firent à la famille l'honneur de se placer avec elle. A Evreux, enfin, on vit se presser autour du cercueil une innombrable population de la ville et des campagnes, et les funérailles prirent les proportions d'un deuil public et universel.

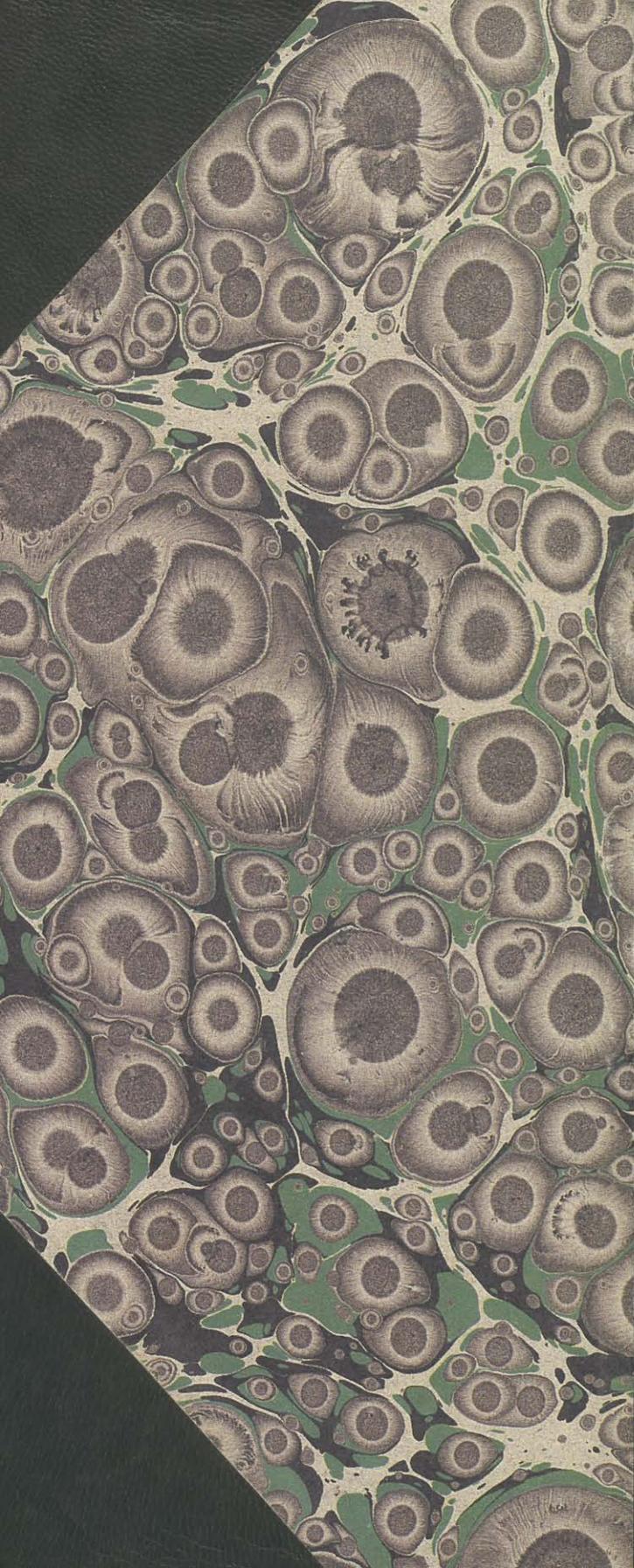
Il repose à Cracouville sous la garde de sa veuve et de sa fille, les deux nobles femmes qui l'ont tant aimé. En entrant dans le modeste cimetière de la famille, on est saisi d'une émotion étrange mêlée d'amertume et de fierté. Douleurs de la défaite, gloires du sacrifice, vainqueurs et vaincus, héros et victimes, tous ces souvenirs se partagent l'âme et la déchirent. Heureux celui dont la foi en Dieu et en la France est restée vivante ! Il se relèvera plus confiant et plus fort, car, pendant sa prière, il aura entendu passer comme un écho lointain, au milieu du feuillage qui couvre la croix de pierre de son ombre, ces paroles de l'amiral :

« Tant de sang généreux apaisera la colère divine.
« Dieu pardonnera à notre chère patrie ses erreurs
« et ses fautes, et la marine ira bien loin encore, por-
« tant toujours le front haut, sur des navires qui
« plus tard recevront les noms d'*Avron*, de *Rosny*,

« du *Bourget*, de *Montrouge*, dire au monde entier
« que la France blessée à mort, se relèvera cepen-
« dant un jour et, déchirant son linceul, reparaitra
« plus jeune, plus puissante, et aussi plus sage qu'au-
« trefois. »







R